



République du Bénin



Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines (MEEM)

\*\*\*\*\*



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL  
SIMPLIFIÉE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE 23  
LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU MONO (Lot 5)**

## **ANNEXES**

Réalisé par :

**GROUPEMENT SAGE-C/ EED**

**Financement :** Banque Africaine de Développement (BAD)

Octobre 2024

## **SOMMAIRE**

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

# **LISTE DES AUTORITES RENCONTREES**

## Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 5

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BASHI TESSI Toure Jaleuo	SE/Coord	9982525	
02	KOTCHONI François	RST/Coord	94861772	
03	DRAMANE Akim	RDL/Coord	96237250	
04	KINVOEBO Gbetoko	RADE/Coord	94672072	
05	SEITROAGBE PROSPER	CV	62856584	
06	KAKPOSSA Germain	chef de mission Environnement/Air	Gen 95351392	
07	HOUNNOU Y. Bonifas	CV/Gbetoko	66558231	
08	EBOWE Eugénie	Conseillère du CV		
09	EBOWE K Bruno	CA/CBETHOUÉ	96023650	
10	NAGO C. Germain	CA-BOPA	97314321	
11	AHADJÉZO C. Gilbert	CV Séhoulgato	97389963	
12	AYITE C. Hervé	RADE Bopa	97547636	
11	BIME BKO Issa	SE/BOPA	9690138	
12	ATCHOKOU A. François-Xavier	RST/Bopa	96661237	
13	AHOU ANGBÈ Bernadette	BOUWU DC	9645379	
14	V.ère T. ADAMA	CV/Adjové	97994387	
15	HOUNKPE T. Bienvenu	SA Athiémi	62-33-2082	



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5.)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ERDWE Koffi Braund	CA Gbéhoui	96 02 36 50	
02	NOTCHE E. Daniel	CV G. Duatchi	97 43 56 43	
03	HOUNNOU Boniface	CV Gbéawa	66 85 82 31	
04	<b>Robert MESSENOU</b>	CV Tatchon-Agu	94 06 76 56	
05	SADONOB Lakari	CV Abadonawa	91 15 34 15	
06	HOUNGBO L. Félicien	CV Gbéawa	97 01 80 55	
07	LINSOU E. Idalphonse	C.V. Kpéko	97-09-10-85	
08	<b>Rogatien A. AZOUMA</b>	CV		
09	CODJEM VAO Jean <i>Jean Van COMON</i>	GREZOUHE CV Hoyi-Bbidi	97 13 57 46 97 06 13 60	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
	ADAMA Valère Tozo	Cultivateur	97 92 43 87	
	ASOULAI C. Rodrigue	Cult. conseiller	97 24 98 24	
	MESANAH Gilbert Kocou	Cult.	94 35 43 72	
	SOSSEU Bernou David	CV Hékoumé	62-56-09-26	
	GOHOUNGO Noël	Représentant des habitants	62-63-58-33	
	GUEVIGBE Noël	CV GUEVIGBE EUGON	94-08-76-97	



COMMUNE D'ATHIENE  
ARRONDISSEMENT D'ATHIENE  
COMMUNE D'ATHIENE  
CIV HÉKOUME  
ARRONDISSEMENT D'ATHIENE  
**GUEVIGBE Noël**




**Projet d'Electrification Rurale (PERU)**  
 Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5)

**LISTE DES AUTORITES RENCONTREES**

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	HOUNGUA Reine	Conseillère locale Village/Homme	52551103	
02	ANATO Gérard	Conseiller local Fofoboue/Homme	97767038	AT
03	HOUNGUA G. Paulin	Spécialiste local Examoin/Diallo	97223347/97585266	
04	DOKROSSOU Adou Xavier	Chf village Hegoh	96310690	
05	AGBDMENOU Gabriel	Conseiller de Hegoh	97145478	
06	RSOUE M. Diallo	CA/Lobogo	97537201	
07	DOMHO Koffi	CV Djadji	97741593	
08	OSSA Nicolas	Conseiller Djadj	65551952	GP
09	AVOSSE Francois	Conseiller Atse	97241824	GA
10	ASSOUSSE Thomas	Conseiller village Djadji	97375502	
11	AMADJEZO Coffi Gilbert	CV Schouglaly Bapa	97382363	

**Projet d'Electrification Rurale (PERU)**  
 Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5)

**LISTE DES AUTORITES RENCONTREES**

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	RSOUE Mahantondji Diallo	CA/Lobogo	97537201	
2	HOUNGUA Reine	conseillère local	52551103	(HOUNVE)
3	GBODONOU Yao	CV de YETDE	62762117	
4	ODDODJI	CV de FANINHOUN	62211633	
5	KOLINOU HO Y. Jérôme	CV de HEVETA AKLO	97081816/97718751	Jérôme Y. KOLA
6	ASSOU Pierre	conseiller du village GATIVE	63973888	
7	KOCOUE Marc	CV de HECONDI	96744288	Yacou Marc KOLA
8	AGBESSI Roger	CV de SCHKPTOME	95589171	
	DJAGBENDU Jean-Marie	CV de KPOHOUNGONOU	952242	

**PV ET LISTE DE  
CONSULTATION  
PUBLIQUE**





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.5.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 10/09/2023
Début de la séance	: 16 h
Fin de la séance	: 17 h 30
Commune	: Athiémé
Arrondissement	: Athiémé
Village/quartier	: Adjové
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Adja, minan, fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry  
Dr YABI Herson

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 10 septembre 2023, le vendredi dix levrier, a été tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (lot 5).

À l'ontame de la séance, le chef du village a exprimé sa joie de la mobilisation de sa population et accorde la parole au Dr. AGBANOU Thierry, consultant et chef de mission. Lorsqu'il prend la parole, le consultant a remercié CV et population pour leur disponibilité. Il dévoile les l'ordre du jour dont les points sont :

1. Présenter le projet

2. Recueillir les avis et les recommandations.

Le chef de mission explique ensuite qu'il s'agit, pour lui de collecter données pour analyser les influences des activités du projet sur les composantes environnementales et humaines afin de formuler des mesures d'atténuation et d'optimisation.

## B. QUESTIONS ET DEBATS

ADAMA Koffi: Je vous remercie beaucoup pour tout ce qui a été dit. Que Dieu vous benisse. L'électricité est une richesse. Elle apporte de bonnes choses dans la localité. Les enfants trouveront de l'emploi.

BESSAN Akomavo: Merci à vous. Pour attendre le courant, il y a longtemps. On peut apprendre différents métiers désormais. De plus, les différents artisans qui ne fonctionnent pas pour défaut de courant pourront devenir actifs et trouver des revenus pour prendre en charge leurs familles. Le commerce des produits congelés va se développer.

AFFODJINOU Gladé: Avec le courant, on peut vendre du broyage, de l'eau et du jus frais. On peut acheter et faire fonctionner les moulins électriques.

KPODONOU Léonard: Nous avons besoin du courant pour sortir de l'obscurité et de l'insécurité. A cause du courant que nous avons pas, il n'y a pas de lieu de rafraîchissement.

KODJI Koffi Antoine: Merci au consultant d'être venu nous porter cette bonne nouvelle. Actuellement, c'est torche ou lampions que les élèves utilisent pour apprendre. Mais avec l'électricité, ils pourront apprendre plus facilement et améliorer leurs résultats à l'école. Est-ce que les poteaux électriques seront implantés suivant les voies?



Réponses du consultant

Après avoir remercié les participants pour la qualité de leurs interventions, il les a rassurés que leurs doléances ont été bien notées et seront versées fidèlement au rapport de mission.

Par rapport à la question sur l'implantation des poteaux, il a rappelé que ~~les~~ c'est le long des voies existantes qu'ils seront implantés et que le projet ne vient pas pour ouvrir des voies d'abord.

## Synthèse des consultations publiques et Recommandations.

Au terme de la rencontre de ce jour, les participants sont satisfaits des échanges. Le consultant a décrit les activités du projet. La population a profité pour poser des questions auxquelles le consultant a répondu. Les participants ont formulé les recommandations ci-après :

- Démarrer au plus vite et exécuter le projet à temps.
- Exécuter les travaux de bonne qualité.

~~YABI~~  
YABI Honoré  
(consultant)

~~Thierry~~  
Thierry AGBANOU  
(consultant)



~~ADAMA~~  
ADAMA Kodjo  
(Représentant des jeunes)

~~ADAMA~~  
ADAMA Koffi  
(Représentant des sages)

~~AFFODJINOU~~  
AFFODJINOU Gbadé  
(Représentante des femmes)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot ....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Atigbo Arrondissement: ATHIEHE Commune: Atigbo

Date: le 10 février 2023


N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	SOTOHOU Lucien	étudiant	68-73-85-45	
2)	AHOZOUN Coffi Marcelin	Orfèvre public	51-67-84-30	
3	ADAMA Rodjo	étudiant	67-27-38-87	
4	AHOZOUN A. Colette	cultivatrice Généraliste	36-94-55-11	
5	ANAYO Chobessin	cultivateur	67-28-50-36	
6	ADAMA Koffi	cultivateur	54 83 30 15	
7)	AHOZOUNVI EKOUÉ	cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	DETHE Souka	cultivateur	35 98 07 21	
9	ATTISSOU Bossou	cultivateur	34 13 65 54	
10	ADAMA T. Valere	C.V	97 92 43 87	
11	Guétegué Delphine	cultivatrice		
12	KPADONOU Léopold	Cultivateur	34 48 30 75	
13	Bessan Severain	cultivateur	34 17 82 05	
14	AHOZOUN N. Adrien	Cultivateur	64 78 76 29	
15	ADANDE Zinessou	cultivateur		
16	Sodji Léontine	cultivatrice	98 20 00 44	
17	AHOZOUNVI Kessin	cultivateur	64 85 49 28	
18	BESSAN Pascal	cultivateur		



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	Kodjovi Kouavi	Cultivateur		
20	Ax Robessi Dominique	électronicien	9438 97 05	
21	DAGOU GOU Mesmain	cultivateur	9065 92 23	
22	Kodji Etossi	cultivatrice	—	
23	Comlan Gnabossi	cultivatrice	—	
24	Kodjovi Amelè	cultivatrice	—	
25	AHOZOUNVI Tchotchovi	cultivatrice	—	
26	Kpatchoupa chantale	cultivatrice	—	
27	Midoué Aggavi	cultivatrice	—	
28	AHOZOUNVI KOKOU	cultivateur	—	
29	Anagonou Tognichoude	cultivatrice	—	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	AHOZOUN Tchassou	cultivatrice	—	
31	Adjesson Josephine	cultivatrice	—	
32	BESSAN Constant	cultivateur	—	
33	AFOUJINDU Gbadé	cultivatrice	05 90 76 92	
34	SOSSA Crabessi	cultivateur	—	
35	AFFIA Paul	cultivateur	52 22 15 7 8	
36	AHOZOUN B. y. Egnille	cultivateur	61 90 91 96	
37	YABI Hervé	consultant	96 56 35 58	
38	Kodjbedji Sidoni	cultivatrice	64 83 20 44	
39	Assoto Deborah	cultivatrice	—	
40	HOUGBEDI Azossi	cultivatrice	—	
41	AZOKPOTA Christian	Couffeur	64 69 07 63	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
42	ATOUZOUN Nadage	Ménagère	6132 8739	lib
43	KODJI Coffi Antoine	cultivateur	24001533	<del>lib</del>
44	Kodji Louis	colporteur	64343256	lib
45	Kodjo Olivier	ordonnancier		<del>lib</del>
46	AMOUZOUVI Emilienne	cuturière	98546114	lib
47	FAGBEGNON AMASSAN	cultivateur	67117810	lib
48	BODSRENU Gladice	Ménagère		#
49	AMOUZOUN Clémence	Vendeuse	95313526	lib
50	AMOUSSOLS Ethnogoo	Ménagère		lib
51	AMAYO Dénise	couture		lib
52	ASSOPTO Christine	Vendeuse		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
53	GBEHO Florentine	Ménagère	62214713	lib
54	AFANOU Héloïse	Ménagère	58221324	lib
55	BESSANHAKOMAYO François	Ferrailleur	95-888732	lib
56	GBEHO Germaine	Vendeuse	55156059	lib
57	HONKPE Estelle	Ménagère	60915813	lib
58	KRPEHO Léonce	Vendeuse	58222410	lib
59	Aboki SOSSI	cultivatrice		lib
60	HOUDÉNOU Sacqueline	cultivatrice	55821540	lib
61	ATISSOU Ella	cuturière	98728144	lib
62	AMOUZOUN sinome	Vendeuse		lib
63	AFOLVI Denise	Vendeuse		lib
64	HOUNHOUE NOU	Ménagère	65376109	lib
65	AGBELESSI HONORINE <sup>beatrice</sup>	coiffeuse	94557016	lib
66	AMOUZOUN S. <sup>Ségane</sup>	cultivateur	94343109	lib





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5..)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Date	:	25/07/2024
Début de la séance	:	10h 15
Fin de la séance	:	11h 23
Commune	:	BRAND-POPO
Arrondissement	:	BRAND-POPO
Village/quartier	:	AKODESSEWA
Lieu	:	Maison du chef du Village
Langue de travail	:	Français et Fonle

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco  
M. AGBANOU Thiery et M. YABI Hwé

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

Le mardi 25 juillet 2024 et le jeudi 27 juillet 2024 s'est tenue une consultation publique à AKODESSEWA dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5). A l'ouverture de la séance, l'autorité du village Madame Lokassi SADOYOU a adressé ses mots de joie à tous les participants et a remercié l'équipe de consultants. Ensuite la parole a été accordée à Monsieur Franco DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission;
- recueillir les prescriptions des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

Après cette intervention, les questions et débats ont été :



B. QUESTIONS ET DEBATS



- AHOUANSON Andrié: Merci de m'avoir accordé la parole. Ma question est de savoir l'endroit par lequel les poteaux vont passer pour venir dans le village malgré l'état du pont.

- AHOUANSON Boris: Je remercie l'état brunois pour le projet qui tient à cœur tous les villageois. J'aimerais demander les formalités à faire pour un abonnement au réseau. Est-ce que les compteurs sont gratuits ou subventionnés?

- AHOUANSON Victorin: Je salue l'ensemble. Ma question est de savoir si tous les hameaux du village sont pris en compte dans le projet d'électrification.

Réponses aux questions  
A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

Par rapport aux dépenses, il a rassuré les participants que les camions et l'entreprise en charge du projet vont trouver des alternatives pour amener les poteaux dans le village. Ensuite, il a souligné que les compteurs sont subventionnés et c'est la SBEE qui s'occupe de la valet et non le projet.




SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS.


La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une bonne ambiance avec la satisfaction totale de tous les participants.

- les doléances et recommandations faites sont :
- construire un nouveau pont sur le village
- recruter la main d'œuvre locale
- tracer la voie principale
- étendre le réseau dans les autres hameaux du village
- installer des lampadaires dans les hameaux du village
- demander le projet dans un bref délai
- soutenir les pêcheurs en matériels

Représentante des femmes

  
FOLY Glacia

Représentant des jeunes

  
AHOUANSOU André

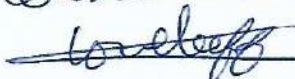
Ont signé :

Représentant des sages  


CV du Village  




AHOUANSOU ABELIN Noël

Consultant  


DJESSONOU Franck





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AKODESSEWA Arrondissement : GRAND-POPO Commune : GRAND-POPO  
Date : 25/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SADONOU Lokessi	chef du village	91153415	
02	AHOVANSOU c. Bertin	Pêcheur	62244957	
03	AHOVANSOU Roger	Pêcheur	43072686	
04	AHOVANSOU André	Brodeur	54456846	
05	AHOVANSOU Dossou Boris	Pêcheur	40253064	
06	EBOUE Miguella	Menagère	40920534	
07	KPADEVI Armand	Pêcheur		
09	ADICLE Françoise	Menagère	57035994	AP
10	AHOVANSOU Victorin	Pêcheur	91422677	
11	KANAVI Jeanne	Menagère		
12	AHOVANSOU ASLIM Noël	Pêcheur	43072685	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	KICHO Nadège	Ménagère	66 94 73 58	
14	TEKOUTE Guillaume	Etudiant	53 12 06 29	
15	TEGBLE Sébastien	maraicher	61 25 25 22	
16	AHOUNDU Michéel	Pêcheur	52 92 06 13	
17	MENON Angélo-Franck	Conducteur	97 25 35 97	
18	TEKOUTE Bernadette	Revendeuse	64 46 01 08	
19	KINSANNDU Amélie	Ménagère	66 78 14 06	
20	TEKOUTE Avléssi	Revendeuse	57 32 26 16	
21	COSJO Lazare	Pêcheur	68 71 19 81	
22	TOSSA S. Généreuse	Ménagère	95 77 27 58	
23	MENSAH Sala	Revendeuse	60 27 23 28	
24	TOSSOU Olivier	Conducteur	69 63 52 05	
25	AMEBE Bernadette Ayélé	Ménagère	97 73 15 97	
26	KONATROU Florent	Tailleur	97 16 42 46	
27	SOSSOU Mélanie	Ménagère	67 46 78 18	
28	TOGBEDJRO Lazare	Conducteur	61 40 72 57	









Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 05)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/07/2024
Début de la séance	:	14 heures 15 minutes
Fin de la séance	:	15 heures 12 minutes
Commune	:	BOPA
Arrondissement	:	Badazouin
Village/quartier	:	Atoe
Lieu	:	Ecole Primaire Publique Atoe
Langue de travail	:	Français, Sahouégbe

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine  
Dr AGBANOU Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le mardi quinze Juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 05). Au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour la disponibilité, il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.
- Répondre aux préoccupations de la population.

E



## B. QUESTIONS ET DEBATS

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formulé des mesures d'atténuation et de maximisation.

Monsieur HONKPE Samuel a fait ouverture :  
Merci beaucoup à tous, Notre joie est très immense, nous acceptons le projet. Que les travaux démarrent très rapidement.

AHOUANGO Ablavi: Je suis très content de ce projet. Il y aura du courant dans notre village, nous allons créer d'autres activités génératrices de revenus.

Et en fin le troisième intervenant Monsieur TONOUIGNON Alphonse: c'est bien et c'est bon. Je dis merci à tous acteurs impliqués. Et nous aimerions recevoir d'autres projets.

Réponse du Consultant:  
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances ont été bien notées et seront fidèlement transcrits dans le rapport. Venant cause questions, le consultant a mis l'accent sur le projet. Il s'agit bien du projet d'électrification rurale. En aucun cas, il ne sera donc pas question d'ouvrir de voies.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

- Synthèse et recommandations
- A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier
  - Démarrer les travaux au plus vite.
  - Sensibiliser la population sur les maladies sexuellement transmissibles (MST)
  - Informer la population sur la date de démarrage des travaux.

~~11/11~~

~~11/11~~

FANOU Ernest  
(Représentant des jeunes)

Ont signé : HDUNZA Antoine  
(Représentant des sages)



GUEDESSOU Catherine  
(Représentante des Femmes)

AVOCETIEN Antoine  
(Représentant du Conseil)



Samuel HOUNKP



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN




Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 05)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Atoe Arrondissement : Badagry Commune : Bopa  
Date : 15.10.2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	HOUNKPE Samuel	Cultivateur	97653382	
02	GUEDESSOU Catherine	Cultivatrice	-	
03	HOUNZA Antoine	Cultivateur		<del>HA</del>
04	FANOU Ernest	Cultivateur	97466149	Sam
05	KINTOHO Tégbétou	Cultivateur	58572072	ey
06	MENOU Victorine	Cultivatrice	68444849	( )
07	TOSSOU Béni André	Cultivateur	96365007	<del>HA</del>
08	AHOULANGOU Ablavi	Cultivatrice	✓	AM
09	LOKO Josephine	Cultivatrice	69635785	#
10	COMLAN Anne Marie	Cultivatrice	-	X
11	LOKOSSOU Delphine	Cultivatrice	-	<del>AM</del>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GUEDESSOU Séraphin	cultivateur	9693 10 10	<i>Guef</i>
13	RALAVO Eugénie	cultivatrice	4738 81 65	<i>ruif</i>
14	AVOSSE Apollinaire	cultivateur	3193 04 17	<i>sumif</i>
15	TONOUGNON Aga The	cultivatrice	" "	<i>uf</i>
16	TONOUGNON Honorine	cultivatrice	" "	<del>X</del>
17	GUEZO Claudine	cultivatrice	" "	<i>Géault</i>
18	TONOIGNON Claude	cultivateur	" "	<del>Lise</del>
19	TOSSOU Béni André	cultivateur	" "	<del>sumif</del>
20	TOSSOU Nicolas	cultivateur	61103706	<i>sum</i>
21	GANGNON Théodore	cultivateur	97557318	<i>sumif</i>
22	HOUNYO Debora	cultivatrice	" "	<i>sum</i>
23	AKPADJE Pierrette	cultivatrice	" "	<del>sum</del>
24	TOSSOU Bernard	cultivateur	69598110	<del>sumif</del>
25	MENOU Didier	cultivateur	58703197	<i>sum</i>
26	LOKO Alice	cultivatrice	" "	<del>sumif</del>
27	MOUVI Cléopâtre	cultivatrice	" "	<i>sum</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	HOUNKPE Ambroise	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
29	VIGNIKOU Adèle	cultivatrice	97812855	<i>[Signature]</i>
30	TONOUGNON Alphonse	cultivateur	40257009	<i>[Signature]</i>
31	HOUNKPE Dieu donné	cultivateur	59242648	<i>[Signature]</i>
32	TONOUGNON Léon	cultivateur	97967916	<i>[Signature]</i>
33	TONOUGNON Joe''	cultivateur	52991275	<i>[Signature]</i>
34	NOUGBO victoain	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
35	KPADDE Dahounou	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
36	OWI Gahouéou	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
37	FAGNON Elie	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
38	SOSSOU Maibouinou	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
39	HOUEGNINDU Honhouéou	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
40	HOUNKPE Sylvain	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
41	TONOUGNON Herve'	cultivateur	" "	<i>[Signature]</i>
42	AVOCETIEN Antoine	Représentant Coordonnateur	96375021	<i>[Signature]</i>





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/07/2024
Début de la séance	:	12 heures 01 minutes
Fin de la séance	:	13 heures 35 minutes
Commune	:	Bopa
Arrondissement	:	Lobogo
Village/quartier	:	Devèdji
Lieu	:	chez le chef du village
Langue de travail	:	Français, Sahoegbe

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine

Dr AGBANOU Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi quinze juillet 2024, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot 5). Au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre.

Il s'agit de :

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.
- Répondre aux préoccupations de la



## B. QUESTIONS ET DEBATS

population, le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

En premier lieu, c'est Monsieur DANDOU Augustin qui a fait l'ouverture. Je suis vraiment très heureux d'accueillir ce projet dans ma localité.

Ensuite, c'est Madame AGBODJI Bernadette, à qui la parole a été donnée. Je remercie tout le monde le présent projet permettra le développement de ma localité.

Et enfin pour finir, Monsieur ALOHOU Basile. L'arrivée du courant permettra un développement de ma localité. Aurait-il ouvert les voies?

Réponse du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié tous les intervenants pour leur modeste intervention. Il les a rassuré que toutes les doléances ont été bien notées et seront fidèlement transmises dans le rapport. Venant aux questions, le consultant a mis l'accent sur le projet. Il s'agit bien du projet d'électrification. En aucun cas, il ne sera donc pas question d'ouverture des voies.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthese et recommandations

A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

Cependant, les populations ont solidement souligné quelques doléances à savoir:

- Informer la population sur la date du démarrage des travaux.
- Sensibiliser la population sur certaines maladies telles que les Infections Sexuellement Transmissibles (IST); les maladies Sexuellement Transmissibles (MST).
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.
- Démarrer les travaux au plus vite.

Ont signé :

TOGNIZIN K. Guillaume  
(Représentant des Jeunes)

DANSOU Augustin  
(Représentant des pages)

AVOCTIEN Antoine  
(Représentant du consultant)

AGBODJI Bernadette  
(Représentante des femmes)





MINISTRE DE L'ENERGIE  
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Devedji Arrondissement: Lohogo Commune: Bopa  
Date: 15/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ASSOUSSE Thomas	Cultivateur	97375502	
02	TOGNIZIN K Guillaume	Enseignant	97542160	
03	GANGNON Romaine	cultivatrice	61560470	
04	TOGNIZIN Collecte	cultivatrice	59242918	
05	AGBODJI Bernardette	cultivatrice	51914121	
06	AGBO Madeline	cultivatrice	66868312	
07	ASSOUSSE Josephine	cultivatrice	58221834	
08	AGBENON Theodore	cultivateur	97673389	
09	ALHOU Basile	cultivateur	97318140	
10	ALHOU Laurent	cultivateur	97919814	
11	ASSOUSSE Herman	cultivateur	96432513	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TOGHIZIN Fabrice	Cultivateur	57320779	Fouf
13	DOIKPONNOU Adjoua	Cultivatrice	52770616	F
14	ASSOUSSE Merianne	Cultivatrice	45074168	Lh
15	SAVI Justine	Cultivatrice	45282287	Du
16	EDEY Charlotte	Cultivatrice	66066941	Kur
17	ZINGBO Lucien	Cultivateur	58219509	Zuf
18	HOUNNOU Angelot	Cultivateur	66889586	mf
19	KPOSSOUALI Viviane	Cultivatrice	69790975	mf
20	GBATIMENDOU Pelagie	Cultivatrice	91748807	mf
21	TOSSOU Jacqueline	Cultivatrice	58463887	mf
22	AVOGNITO Adèle	Cultivatrice	97727628	mf
23	AGBENON Théodore	Cultivateur	97673389	mf
24	HOUNSI Robert	Cultivateur	97063221	mf
25	ZINGBO Ye Keinou	Cultivateur	" "	mf
26	SINGBO Pierre	Cultivateur	" "	mf
27	ADJADEVOHOUN Dorothe	Cultivateur	" "	mf







Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot...5...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	09 heures 01 minutes
Fin de la séance	:	10 heures 30 minutes
Commune	:	Bopa
Arrondissement	:	Gbatpodyi
Village/quartier	:	Djadyi
Lieu	:	Chez le chef village
Langue de travail	:	Français, Sahoé

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine  
Dr AGBANOU Thierry et Dr YABI Herve'

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

Le mardi 16 juillet 2024 et le mercredi 17 juillet 2024 s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 5). Au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité; il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre.

Il se présente ainsi que suit:

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

- Répondre aux préoccupations de la population. Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement Monsieur DAN FON HDUN Koffi a fait l'ouverture: Je remercie tous ceux qui sont présents et je suis vraiment heureuse d'accueillir un tel projet.

C'est ainsi que la parole a été accordée à Madame MEGNIKPO Gladys: Je suis très contente du présent projet. L'arrivée du courant nous permettra de créer d'autres activités.

Et pour terminer, Monsieur AZIATRAHE Gaston: L'arrivée du courant permettra un développement de notre village. Aurait-il des ouvertures de voies?

Réponse du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié tous les intervenants pour leurs modestes interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances ont été bien notées et seront fidèlement transcrits dans le rapport. Venant aux questions, le consultant a mis l'accent sur le projet. Il s'agit bien du projet d'électrification des zones rurales. En aucun cas, il ne sera donc pas question d'ouverture de voies.



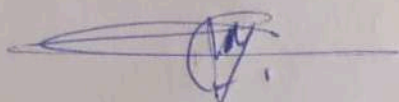
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthese et recommandations

A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

Cependant, les populations ont souligné quelques doléances à savoir:

- Informer la population sur la date du démarrage des travaux.
- Sensibiliser la population sur certaines maladies telle que les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), les Maladies Sexuellement transmissibles (MST).
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.
- Démarrer les travaux, au plus vite.

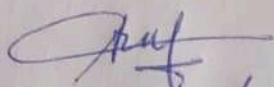


AZIAMAHLÉ Gaston  
(Représentant des jeunes)

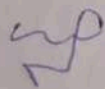
Ont signé :



DANFONHOUN Koffi  
(Représentant des sages)



AVOCETIEN Antoine  
(Représentant du consultant)



MEGENI KPO Gladys  
(Représentante des femmes)

DOMEHO Koffi  
(CV)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Lacs et Muses  
(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Diyadi Arrondissement: Gbakpodji Commune: Bopa  
Date: 16/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Engagement
01	DOMEHO Koffi	Cultivateur		
02	DANSOU Comlan	Cultivateur		
03	HOUNDJENDOUKON Ziamari	Cultivateur		
04	AZIAMAHE Gaston	Cultivateur	97522111	
05	DANFONHOU Koffi	Cultivateur	" "	
06	MEGNIKPO Gladys	Cultivateur	" "	
07	KPATI Anne	Cultivateur	96 4002 67	
08	DIGA Reini	Cultivateur	96 17 9291	
09	DANFONHORE Sossou	Cultivateur	53773657	
10	OSSAH Nicolas	Cultivateur	97324025	
11	DOKPOSSOU Annick	Cultivateur	68430857	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DOKPOSSOU Nadège	cultivatrice	50324126	<del>non</del>
13	HOUANWLEHOUN Eolette	cultivatrice	53024739	oui
14	HESSOU C. José	cultivateur	96024006	oui
15	GBENDU Antonin	cultivateur	97936551	oui
16	HOUNZA Natacha	cultivatrice	69567829	oui
17	SETIN Conforte	cultivatrice	41826425	oui
18	OSSIA Léon	cultivateur	97314273	oui
19	DOMEHO Gerôme	cultivateur	" "	oui
20	TCHAKPA Alexine	cultivatrice	61749875	<del>oui</del>
21	AZIAMALE Dahomercouvi	cultivateur	67040010	X
22	BETEGBO Arnaud	cultivateur	54152483	non
23	BETEGBO Henri	cultivateur	90194428	oui
24	GBENDU Justin	cultivateur	97464465	oui
25	DOMEHO Abraham	cultivateur	99525250	oui
26	TOSSAVI Lucienne	cultivatrice	" "	<del>oui</del>
27	OSSA Marquis	cultivateur	69567829	non







Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*  
Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*  
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	15 heures 01 minutes
Fin de la séance	:	16 heures 14 minutes
Commune	:	Bopa
Arrondissement	:	Lobago
Village/quartier	:	Djofloun
Lieu	:	Chez le chef du village
Langue de travail	:	Français, Sahouégbo

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine

DR AGBANOU Thierry et DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 16 juillet 2024, à 15 heures 01 minutes, le mercredi, seize juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 5). Au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité; il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente ainsi que suit:

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.
- Répondre aux préoccupations de la population



## B. QUESTIONS ET DEBATS

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formulé des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement, Monsieur AYA Azongnito de a fait l'ouverture: Je remercie tous ceux qui sont présents et je félicite les différents acteurs de ce projet.

Deuxièmement, c'est ainsi que la parole a été accordée à Madame SAVI Léontine: Je ne peut contenir la joie qui m'anime que enfin ma localité sera éclairée.

Et enfin pour terminer, Monsieur SIEVI Florent: Je remercie tous ceux qui sont présents. Ce présent projet permettra le développement de ma commune. Nous aimerions accueillir d'autres projets pour le développement de notre localité.

### Reponse du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a rassuré et remercié tous les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a aussi bien rassuré que toutes leur doléances ont été bien notées et seront fidèlement transcrits dans le rapport. Venant aux questions, le consultant a mis l'accent sur le projet. Il s'agit bien du projet d'électrification des zones rurales.



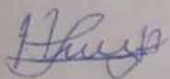
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandations

A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

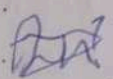
Cependant, les populations ont souligné quelques doléances à savoir:

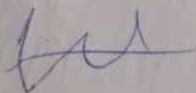
- Informer la population sur la date du démarrage des travaux.
- Sensibiliser la population sur certaines maladies telles que les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), les Maladies sexuellement Transmissibles (MST).
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.
- Démarrer les travaux au plus vite.



SIEVI Florent  
(Représentant des jeunes)

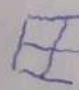
Ont signé :

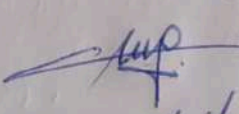
  
AMAN Azongni Tode  
(Représentant des sages)



A GIBO TIN GIBÉ Alice  
(Représentante des femmes)



  
Célestin HOUNK

  
ANOCETIEN Antoine  
(Représentant du consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

FTE



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mont

(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Dioflou Arrondissement : Lobago Commune : Bapa

Date : 16/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	HOUNKPE Celestin	cultivateur	66 34 72 61	
02	AMAN Azongmelade'	cultivateur	61 24 01 06	
03	AGBOTIN GBÈ Alice	cultivatrice	" "	
04	SIEU Florent	cultivateur	62 21 26 81	
05	LOKOSSOU Noël	cultivateur	61 65 50 34	
06	GBONOU Marie	cultivatrice	51 27 47 36	
07	SAVI leontine	cultivatrice	51 07 98 89	
08	SAKPA Geneviève	cultivatrice	" "	
09	HOUNNOU GBO Félix	cultivateur	97 29 78 24	
10	HOUNNOU GBO Elise	cultivatrice	97 25 55 61	
11	HOUNDOJO Christine	cultivatrice	97 14 48 15	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	LOKOSSOU Rodrigue	cultivateur	96 56 81 71	
13	TCHEDKPA Felix	cultivateur	" "	
14	DANHA Marie	cultivatrice	" "	
15	DANHA Pierre	cultivateur	" "	
16	AGBOTINGBE Alice	cultivatrice	67 12 35 69	
17	ZINSSOU Clarice	cultivatrice	" "	
18	LOKOSSOU Justine	cultivatrice	" "	
19	AGBOÏTIN Pacôme	cultivateur	" "	
20	TATOU Precizia	cultivatrice	63 61 54 21	
21	LOKOSSOU Toussaint	cultivateur	" "	
22	KAKPOVI Pacôme	cultivateur	" "	
23	HOUNKPE Barthélémy	cultivateur	" "	
24	NANASSOU Medard	cultivateur	96 14 82 07	
25	DANHA Victouin	cultivateur	" "	
26	HOUFFONSI Gérard	cultivateur	" "	
27	SAVI Fernando	cultivateur	" "	







Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	11 heures 21 minutes
Fin de la séance	:	12 heures 30 minutes
Commune	:	Bopa
Arrondissement	:	Yogodoe
Village/quartier	:	Fardihouin
Lieu	:	Chez le chef du village
Langue de travail	:	Français / Sahouégbé

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine

DR AGBANOU Thierry et DR YABI Herve'

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

Le mardi deux mille vingt quatre et le mercredi seize juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot 5). Au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre :

- Il se présente ainsi que suit :
- Présenter le projet à la population
  - Recueillir les avis des participants et leurs recommandations
  - Répondre aux préoccupations de la population



## B. QUESTIONS ET DEBATS

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a insisté et indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement, Monsieur ANATO Comlas a fait l'ouverture. Je remercie tout le monde, et je dis aux autorités d'avoir penser à notre localité.

Deuxièmement, c'est ainsi que la parole a été accordée à Madame GBENDU Tchoué. Je salue tous le monde. Je suis vraiment contente que notre localité soit éclairée.

Et enfin pour terminer, la parole a été donnée à Monsieur ODI Yao. Je salue tous le monde, nous espérons le projet depuis des lustres. Le démarrage est prévu pour quand?

### Reponse du Consultant

Lorsqu'il a repris la parole, le consultant a remercié tous les intervenants, pour la qualité des interventions. Toutes leurs doléances ont été bien notées et seront transcrites dans le rapport. Venant aux questions, le projet va commencer d'ici peu. Il s'agit bien du projet d'électrification des zones rurales.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

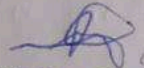
Synthèse et recommandation

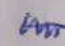
A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

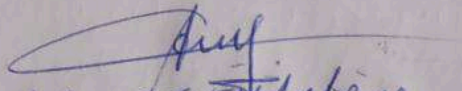
Cependant, les populations ont souligné quelques doléances à savoir:


- Informer la population sur la date du démarrage.
- Démarrer au plus vite les travaux.
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.
- Sensibiliser la population sur les maladies telles que IST/195T.

Ont signé :

  
ODDI Gnan Ségbe  
(Représentant des jeunes)

  
ODDI Yao  
(Représentant des sages)

  
AVO CETIEN Antoine  
(Représentant du consultant)

  
GBENDU Tohoué  
(Représentant des femmes)





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Fandihouan Arrondissement: Yegodoe Commune: Bopa  
Date: 16/07/2024

N°	Nom et prenom	Profession	Contacts	Emargement
01	ODDI DODJI	cultivateur	62 21 16 33	<del>un</del>
02	ODJ Benjamin	Tailleur	97 52 14 15	<del>un</del>
03	ODDI Yao	cultivateur		<del>un</del>
04	ODDI Gnanségbe	cultivateur	97 81 02 47	<del>un</del>
05	ODDI Hounsouhou	cultivateur	" "	<del>un</del>
06	ODI Luca	cultivatrice	" "	<del>un</del>
07	AGBATO Estelle	cultivatrice	" "	<del>un</del>
08	ODI Yvette	cultivatrice	" "	<del>un</del>
09	TOYISSI Eugene	cultivatrice	" "	<del>un</del>
10	ZOCLI Honorine	cultivatrice	51 17 68 29	<del>un</del>
11	GNANINI Odette	cultivatrice	66 27 38 14	<del>un</del>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	VINADJE Christine	cultivatrice	69 16 94 78	duh
13	AKOUBA Pauline	cultivatrice	54 83 01 03	doson
14	ODI Benoît	cultivateur	40 54 09 70	WVW
15	AGOSSOU Alice	cultivatrice	" "	Amc
16	OGA Cocou	cultivateur	99 70 48 22	WVW
17	ODDI Vincent	cultivateur	40 53 91 47	WVW
18	AGBATO Agnès	cultivatrice	" "	duh
19	DEGBE Pelagie	cultivatrice	" "	GOB
20	ODI Brigitte	cultivatrice	" "	duh
21	HODIÉSSOU Victorine	cultivatrice	" "	duh
22	HOUÉDOFI Francis	cultivateur	55 34 66 95	duh
23	AZIASSO Fidèle	cultivateur	56 63 40 02	duh
24	ODI Severin	cultivateur	60 54 59 92	duh
25	AVOULETIEN Antoine	Représentant conseil	06 37 50 21	duh



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Date	: 08/02/2023
Début de la séance	: 10 h 20
Fin de la séance	: 11 h 25
Commune	: Comè
Arrondissement	: Comè centre
Village/quartier	: GATIVE
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Ouatchi, Fon et Français

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry  
Dr YABI Herwo'

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

Le 08 février 2023, à 10 heures, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....).

À son début de la séance, le chef du village a salué le consultant et a remercié sa population pour le déplacement, puis il accorde la parole au Dr AGBANOU Thierry pour son exposé.

À son tour, le Consultant a remercié les participants pour leur disponibilité et dévoilé l'objet de la rencontre qui est :

- Présenter le projet à la population.....
  - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Le consultant a détaillé les activités du projet et a expliqué que qu'il s'agit pour lui de collecter les données et information lui permettant d'analyser les impacts socio-environnementaux du projet et proposer des mesures d'atténuation et d'optimisation.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

ASSOUTO Kodjovi: Merci beaucoup à vous c'est une très bonne nouvelle. Mais je voudrais savoir si les ménages pourront s'y abonner? Quel sera le coût?

AMEGNIZIN Mathieu: Je suis vraiment content de tout ce qui a été dit ici. Mais, la perte des arbres sera-t-elle compensée?

TAGBEKOU Armand: Merci aux autorités à divers niveaux je remercie également le Gouvernement. Enfin notre localité sera développée. Est-ce que les poteaux seront implantés entre les habitations? Est-ce qu'il y aura des formalités à remplir pour s'abonner?

### Réponses du consultant

Le consultant a remercié les intervenants. Il a déclaré que leurs interventions démontrent qu'ils ont accepté le projet.

Concernant les doléances, il a rassuré la population qu'elles ont bien été notées et seront versées au rapport de mission.

Venant aux questions, il a répondu qu'il ne servira à rien que l'état installe les poteaux et les fils électriques sans que les ménages ne s'y abonnent. A cet effet, il précise que les dispositions seront prises pour permettre aux ménages de s'abonner à un coût promotionnel. Il continue et martèle que les personnes désireuses seront identifiées au préalable.

Pour ce faire, un dossier sera constitué et  
déposé à des des endroits qui leur seront indiqués.  
Par rapport aux pertes des arbres, il a répondu  
par l'affirmatif. Mais pour ce qui est des poteaux,  
il a indiqué qu'ils seront implantés suivant les  
routes uniquement et que ce projet ne fera d'ouverture  
de routes.



## Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour, est bien déroulée à la satisfaction des participants qui ont posé de questions auxquelles le consultant a répondu.

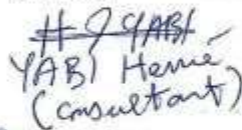
En l'issue de cette réunion, les recommandations ci-après ont été formulées:

- Planter les poteaux électrique à proximité des habitations pour éviter les toiles d'araignées.
- Fournir l'électricité à un coût bas.



AYIKOSSA  
Antoinette  
(Représentante des femmes)


Ont signé :



YABI Henni  
(consultant)



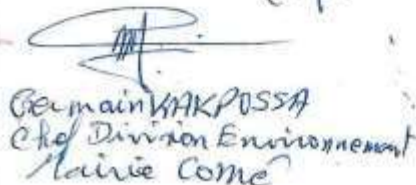
AMINGNIZIN Mathieu  
(Représentant des jeunes)



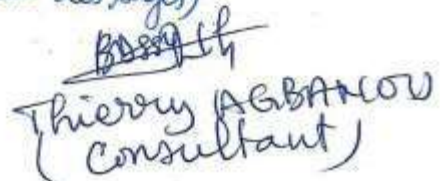
DAGBEKOU Jerome  
(Représentant des sages)



Prosper SEDIROAGBE



Germain KAKPOSSA  
Chef Division Environnement  
Mairie Come



Thierry AGBANOU  
(consultant)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot ...)

LISTE PRÉSENCE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Gatwè Arrondissement : Comè Commune : Comè  
Date : 08/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	TAGBEKOU Jance	bednal	67771420	*
02	A megunzin Mathien	cultivateur	64362803	C...
03	TAGBEKOU Casimir	Pêcheur	95253577	---
04	SESSROAGBE Etienne	Pêcheur	-	ca
05	AYIKOSSA Mathias	Cultivateur	57119142	---
06	TAGBEKOU Justin	Cultivateur	97462235	*
07	SOSSA Antoine	cultivateur	96-048556	---
08	YABI Horé	consultant	96563138	AJ4061
09	BALOGOUN Ayeko Roméo	consultant associé	96571553	---

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
10	<del>KASS</del> LOKOSSOU Roméo			
11	AMOUSSOU Brigitte	Revendeuse		
12	AYIKOSSA Antoinette	Revendeuse	37770308	---
13	TAGBEKOU Fredesi	Menageur	67701029	---
14	ASSOU Amélie	meunier	1	6
15	TAGBEKOU Jeanne	menageur	1	X
16	Sedjro A GBE Benon	cultivateur	1	---
17	Sedjro A GBE marion	cultivateur	1	---
18	ASSOU Cori	menageur	1	---
19	ASSAMOUSSOU Satorni	cultivateur	1	3
20	ASSOU Acouerno	cultivateur	1	---



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
21	TAGBEKOU E. Amédée	Maroicher	66155664	
22	KPANOU Florentine	Menachère	53876701	
23	TAGBEKOU Amand	Cultivateur	67640159	
24	ATAKPA Sotomsi	Ménager	-	
25	FANOU Ivette	Ménager	-	
26	DEHOTIN Loami	Coiffeuse	91393118	
27	TOSSEU Adjavo	Ménager	-	
28	ADICIE YABA	Ménager	-	
29	GADESSO Konist	Ménager	-	
30	KARPOVI Elisabeth	Ménager	-	
31	AZIATEKPO Ayabo	Revendeuse	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
32	A meginzin dera	Ménager	-	
33	A SIONGONAKAI	Ménager	-	
34	TAGBEKOU Benouate	Ménager	97413928	
35	TAGBEKOU ABLA	Ménager	-	
36	Se dyaoro ABGBE Jovine	Ménager	-	
37	Atiogbe Rozin	Ménager	54829691	
38	SETRDAGBE Prosper	CV	62856584	
39	SETRDAGBE Rebecca	Couturière	90953032	
40	ASSOU Jean	Plombier	61562920	
41	ELAPESSI Aline	Cultivatrice	-	
42	GOYE Noëlie	Ménager	-	
43	KARPOSSA Germain	Chf. Service Environnement / Eau	95351392	
44	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Date	: 08/02/2023
Début de la séance	: 12 h 30
Fin de la séance	: 13 h 50
Commune	: Grand-Popo
Arrondissement	: Gbéhoué
Village/quartier	: Gbéawa
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Minan, Fon, Français

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry  
Dr YABI Hervé

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi huit est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5) du projet d'électrification rurale (PERU).

À l'entame de la séance, le chef du village a remercié sa population pour sa réponse favorable à son invitation et a accordé la parole au Dr. AGBANOU Thierry, consultant. Ce dernier a salué la population et les autorités pour leur disponibilité. Il decline l'objet de la réunion qui est :

- Présenter le projet aux participants
  - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Dr. AGBANOU Thierry a expliqué les activités du projet et a rappelé à l'audience que sa mission est de collecter les demandes et informations afin d'analyser les influences du projet sur l'environnement.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

ADJICIE Dorothée : C'est un un très bon projet. Il y a la haute tension qui passe par ici, mais on n'a pas le courant. Il n'y a pas la ligne de basse tension. Nous nous engageons à accompagner le projet et à aider les ouvriers.

ADJICIE K. Marius : Merci à vous. Je suis content de ce que j'ai entendu ici aujourd'hui. Mais jusqu'il n'y a pas encore de puits dans le village? est-ce qu'il n'y aura pas de problème après?

ADJICIE Rose : Je suis contente et adhère au projet. Je suis ravie de la description qui est faite des activités du projet. Bon vent et que les travaux démarrent au plus vite.

ADJICIE Ignace : Merci à vous. La pose des compteurs sera-t-elle gratuite?

ENQUÊTE Eugénie : Merci pour tout. La consommation sera-t-elle payante?

### Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les populations pour la qualité de leurs interventions. Cela dénote de leur engagement à accompagner le projet. Il les a rassuré que toutes des inquiétudes formulées ont été notées et seront fidèlement versées au rapport de mission.

Par rapport aux questions, il a rappelé que les poteaux seront uniquement implantés le long des

soies. Mais, il a ajouté que ce projet ne fera pas de l'ouverture de voie.

Concernant le coût d'abonnement et de consommation il a précisé qu'une démarche sera menée par le promoteur à leur endroit pour qu'un coût promotionnel soit appliqué.



Synthèse et recommandations

À la fin de la rencontre de ce jour, les populations sont satisfaites et contentes. Les participants ont posé des questions et le Dr. AGBANOU Thierry a répondu. Les recommandations ci-dessous ont été formulées:

- Fournir l'énergie à un coût réduit;
- Implanter les poteaux de manière à ne pas créer de problème à l'avenir.



*Juis*  
Chef du village  
HOUNNOU B. Bmiface

DAGBEKOU Ayelèyi  
(Représentante des femmes)  
~~HOYABI~~  
YABI Hermé  
(Consultant)

Ont signé :

⊙  
EBOUE Eugénie  
(Conseillère du CV)

⊙  
AICHA Oumarou  
(Représentante / Reulh.)

~~Aché~~

Aché Ignace  
(Représentant des jeunes)



~~BOSSA~~  
Thierry AGBANOU  
(Consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Gbehoue Arrondissement: Gbehoue Commune: Grand-Lopé  
Date: 08/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SOWANDU Célestine	Revendeuse		
02	AFFANNOU Coffi Alphonse	Enseignant	52494680	<i>[Signature]</i>
03	AFFANNOU Amelée	Artisane		
04	ADICLE Ayabari Agouda	Transformatrice de noix de palme		<i>[Signature]</i>
05	ACAKPO Coffi Claude	Cultivateur	57339258	<i>[Signature]</i>
06	MIZINNONWO Syrien	Transformateur de noix de palme		<i>[Signature]</i>

07 AMOUSSEY Zinhavi Ménagère 56984683 *[Signature]*  
08 ADICLE Grosnité Cultivateur  
09 TAGBEKOU Akpeli Ménagère *[Signature]*

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
10	ACAKPO Modard	Aide soignant	36628080	<i>[Signature]</i>
11	AMEZO Fardes	Ménagère	62891983	<i>[Signature]</i>
12	AFFANNOU Gisèle	"		
13	AGUGA Céline	"		
14	GBETOHO Claudine	"	61723063	<i>[Signature]</i>
15	AFFANNOU Bernadette	"		
16	ATAYI Marcelline	"	51901399	<i>[Signature]</i>
17	FATONGNON Afi	"	50286210	<i>[Signature]</i>
18	KOUMI Gentile	"	53870256	<i>[Signature]</i>
19	EDOH Pierrette	"	50614305	<i>[Signature]</i>
20	GATIGLO Amelée	"		<i>[Signature]</i>

21 DAMANDOU Céline " 61596083 *[Signature]*  
22 DOU F. Jérôme. cultivateur 61787721  
23 EBOUE Eugénie Ménagère



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
24	ADICLES Rose	Vendeuse	67446277	Cou
25	AHOWAYITO Laurent	Fondateur	97336138	<del>Signature</del>
26	AHOWAYITO Emile	Cultivateur	53126558	*
27	Adicle Ignace	Revendeur	99 55 1271	<del>Signature</del>
28	FBOUE Jovi Modeste	PC	9780-1002	Signature
29	ADICLES V. Laurent	Revendeur	61249195	<del>Signature</del>
30	DAHABO François	Eleveur	66775566	Signature
31	ATIGNON Zinsal Alexi	Cultivateur	57322184	<del>Signature</del>
32	ADICLE K. Marc	Marchand	62482422	Signature
33	ADICLES C. Marc	Eleveur	97708541	Signature
34	ADICLE Koffi blaise	Cultivateur	65504957	<del>Signature</del>
35	ADICLE Raymond	Marchand	90130370	<del>Signature</del>
36	ADICLE Marcel	Pêcheur	66256229	+

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
37	ADICLE Victoire	tenisseuse		~
38	ADICLE Coomi Robert	Cultivateur	61633617	<del>Signature</del>
39	DAHABO Eric	Electricien	69634422	<del>Signature</del>
40	ADICLE Jeanne	Revendeuse	//	<del>Signature</del>
41	EDOH Béatrice	Revendeuse	56331324	<del>Signature</del>
42	ADICLE Elisabeth	66468659	66468659	<del>Signature</del>
43	ADICLE Phanasé	Couturier	66 83 4966	<del>Signature</del>
44	ADICLE Marquis Victor	Cultivateur	//	<del>Signature</del>
45	ADICLE Cokou Thomas	Marchand	//	<del>Signature</del>
46	KOUTIKA Anna	Revendeuse	64045964 64045864	an
47	GBAKA Catherine	tenisseuse de table	53130271	<del>Signature</del>
48	YABI Home	Consultant	96563538	<del>Signature</del>
49	BALOGOUN Ayéko Roméo	Consultant associé	96571553	<del>Signature</del>
50	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	<del>Signature</del>



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	24/07/24
Début de la séance	:	09h-30
Fin de la séance	:	12h 00
Commune	:	Comé
Arrondissement	:	Oumako
Village/quartier	:	Gbe de Vinou
Lieu	:	Salle de réunion du CV
Langue de travail	:	Fonbe

Représentants du Consultant : WWE P. Gaudince

AGBANOU Thiery et VABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 24 juillet 2024, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des départements des collines, zou et mono. A l'entame, le chef village a salué toute l'assistance pour avoir accepté honore à cette rencontre d'intérêt publique. Il a présenté le représentant du consultant et lui a laissé la parole pour présenter l'objet de la séance. Il présente ainsi qu'il suit l'objet:

- présenter le projet à la population;
- Recueillir les questions et recommandations

Il a présenté le projet à l'assistance et a laissé place aux questions et recommandations.

.....

.....

.....



## B. QUESTIONS ET DEBATS

HODNON C. Emile, merci beaucoup. A quand le début des travaux?

TONATO Hortense, comment peut-on faire pour avoir les compteurs et son coût


Le représentant a répondu aux questions posées par les intervenants après avoir remercié l'assistance. Il a rassuré la population qu'une autre équipe passera pour mieux expliquer les procédures d'installation et le coût normal des compteurs. Par rapport au début des travaux, le représentant a fait comprendre aux participants qu'en son temps les travaux vont demeurer.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

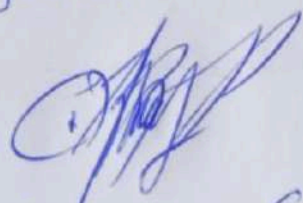
A la satisfaction de tous la fin de la séance  
est décrite.  
la population accepte avec joie le projet

Ont signé :

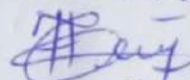
Représentant des  
hommes

  
HOUDOU C. Emile

Représentant des  
jeunes

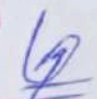
  
Etienne Gossard

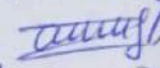
Représentant des femmes

  
TONAW Hortence

CV



  
KOWOUVI K. G. G.

Représentant du consultant  
  
AWE P. Baudince





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot .....

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Gbededimou Arrondissement : Oumakho Commune : Comé  
Date : 24/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ADJAGLO Pascal	cultivateur	97 09 17 74	
2	HOUNKPE Celestin	Maçon	90 65 77 54	
3	TONATO Hortense	Agronome	96 12 45 92	
4	AHOLOU Estier	Ménagère	66 56 52 36	
5	AGBADO Comlan	cultivateur	51 43 72 50	
6	BALOGOUN Angèle	couturière	90 95 42 04	
7	COOVI Judith	couturière	66 56 52 36	
8	ARENSRO Vincent	cultivateur	65 27 36 39	
9	COOVI Wilfried	Technicien	57 70 28 39	
10	COOVI Brigitte	couturière	41 39 61 42	
11	KOUNAKPO Davie-Ruth	Ménagère	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNGBOU C. Emile	pépiniériste	96 94 26 45	
13	DANSOU Marcis	cultivateur	60 77 02 62	
14	SAVI CODOU Dioudonné	Soudeur	31 58 45-21	Saf
15	SAVI Hounkpè	Cultivateur	-	+
16	HOUNKPINBSI Béatrice	Revenduse	96 65 24 76	
17	KRODE DANZON Cécile	Ménagère	61 75-11-37	
18	SAVI Yvette	Ménagère	-	o
19	HOUNGHA Pierre	Cultivateur	59 68 68 43	
20	HOUNKPE YADVI Jonas	Chauffeur gros porteur	61 89 36 22	
21	AZIAGNON Michel	Cultivateur	66 02 36-66	+
22	KOWOUVI Gokof	Revendeur	97-41 11 81	
23	SAVI Yvette	Ménagère	65 67-77 91	
24	ADJAGLO Rodrigue	Coiffeur	517 86 53	
25	KOMANBOU Fidèle	Cultivateur	61 79 44 17	
26	TOGBE Elixabeth	Cultivateur	-	
27	HOUINTO AKOUËVI	Coiffeuse	96 43 13 19	







MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5.)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Date	:	20/07/2024
Début de la séance	:	09h30
Fin de la séance	:	10h45
Commune	:	GRAND-POPO
Arrondissement	:	EBÉHOUE
Village/quartier	:	EBÉHOUE - OUATCHI
Lieu	:	Maison du chef du village
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant :

DJESSONOU Franco  
M ABBANOU Thierry et M YABI Hervé

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

Le mardi deux mil vingt quatre et le samedi vingt juillet s'est tenue une consultation publique à EBÉHOUE - OUATCHI dans le cadre de la mission d'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 5). A l'ouverture de la séance, le chef du village Monsieur Daniel DOTCHE a adressé ses mots de joie à tous les participants pour leur forte mobilisation. Il a également dit un sincère merci à l'équipe de consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

Après cette intervention, les questions et débats ont été.



B. QUESTIONS ET DEBATS



- AFATON ENON Benoit. Je remercie l'Etat beninois pour l'électrification de notre village. Ma question est de savoir le jour du démarrage des travaux.

- AFATON ENON Joseph: Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais demander si tous les hameaux sont pris en compte pour ce projet.

Reponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses aux questions, il a notifié que le jour du démarrage des travaux est proche. Ensuite, il a souligné que le projet a pris en compte certains hameaux du village.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants.

Les doléances et recommandations sont:

- de dommer et indemniser les propriétaires des arbres
- recruter la main d'œuvre locale
- étendre le réseau de la SBEF dans tous les hameaux
- installer des lampadaires
- demander le projet dans un bref délai

Représentante des femmes  
*Duf*

DÉGNON Sylvie

Représentant des jeunes

*F*

DOSSEH Yaovi Modeste

Ont signé :

Représentant des sages

*Affant*



AFFANTO ENOH K. Augustin



Consultant

*Loire*

DJESSONOUS France





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 5..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : GBEHOUE-QUATCHI Arrondissement : GBEHOUE Commune : GRAND-POPO

Date : 20/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DOTCHE O. Daniel	cultivateur <sup>(CV)</sup>	97735643	
02	DEGNON Sylvie	Ménagère	66855489	
03	KPATINAE Lucien	Cultivateur	67675250	
04	DEGNON Monique	Ménagère	94147739	
05	ALIHONOU Serge	Electricien	96016042	
06	DEGNON Aidier	Plombier	96925638	
07	KOUADJE Essivie	Ménagère	52662965	
08	DEGNON Florent	élève	67668466	
09	DEGNON Marvis	Cultivateur	51667763	
10	DEGNON Serge	Cultivateur	52346030	
11	DOTCHE Delphine	Couturière	62331326	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DEGNON Rose	Coiffeuse	69 06 59 09	<del>Z</del>
13	DAMADO Norbert	Pêcheur	50 30 40 35	Yes
14	DAMADO Emile	Cultivateur	68 74 38 22	Z
15	DOTCHE Maxime	Conducteur	62 94 65 99	4T
16	TOUKOU Estelle	Menagere	91 23 19 43	A
17	FIOKOU Aimé	Cultivateur	53 12 54 62	+
18	GBETO Françoise	Coiffeuse	52 05 55 16	<del>#</del>
19	SOSSOUVI Gerème	Conducteur	64 67 54 45	BT
20	AFFANTOIGNON Gildas	Conducteur	52 83 43 04	+
21	AFFANTOIGNON Gratien	Cultivateur	67 85 58 60	Yes
22	DEGNON ERIC	Electricien		conf
23	AFFANTOIGNON Richard	Cultivateur	95 41 83 06	*
24	DOTCHE Modeste	Puisatier	51 77 51 10	<del>Yes</del>
25	DOTCHE Xavier	Cultivateur	63 65 13 57	<del>Yes</del>
26	ASSOGBA Oмарd	Cultivateur	66 17 39 37	<del>Yes</del>
27	AQUIA Ignace	Cultivateur	40 76 04 85	<del>Yes</del>





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	DEGNON - Mignihoum	Cultivateur	66 75 43 33	<del>MA</del>
29	SEGNIDO Marcel	Cultivateur	67 221 261	Sub
30	N'KONOU Honové	Enseig/retaire	66 94 16 70	L
31	APPANTIGNON Benoît	Cultivateur	95 18 30 04	du
32	VOAOUNOU TOUSSAINT	Cultivateur	59 29 48 43	3
33	APPANTIGNON Joseph	Aide soignant	95 07 52 17	mp
34	APPANTIGNON Atehou	Cultivateur	58 02 00 27	de
35	DEGNON Prosper	Cultivateur	66 78 98 21	all -
36	APPANTIGNON Robert	Forgeron	90 50 07 82	A
37	APPANTIGNON Leanche	Cultivateur	90 60 21 39	Q
38	DEGNON Ferdinand	Cultivateur		*
39	VOAOUNOU Giles	Cultivateur		f
40	APPANTIGNON Lucien	Staffeur	56 63 67 03	*
41	LOGOSSOU AFFI	Menagere	65 98 96 16	uoc
42	DEGNON Andre	Cultivateur	64 52 43 49	Lus
43	DEGNON Prosper	Conducteur	95 77 77 73	77





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	AEGNON Moise	Cultivateur	64 84 20 42	C4
45	AFFANOGNON Claude	Cultivateur	87 54 55 93	SF
46	AEGNON Theodore	Cultivateur		JUL
47	AFFANOGNON Valentin	Couturier		C4
48	AEGNON Felix	Cultivateur	96 79 03 13	S4
49	DOSSEH Atchou	Magon	80 50 80 81	A
50	TOAEGLA Catherine	Menagere	66 61 11 40	T
51	TOUKOU BOUSSI	Menagere		M
52	AEGNON Marcelin	Coiffeur		F
52	DOTCHE Seraphin	Caroleur	51 39 26 09	+
53	AFFANOGNON K. Augustin	Guerrisseur/Trad	84 87 82 62	C4 (F)
54	FIOKOU Hyacinthe	Menuisier	60 91 48 05	000
55	AEGNON Abel	Pêcheur	63 77 08 77	M4
56	HOUNKINEVI Donald	Briqueleur	52 10 52 67	F4 (M)
57	HOUNKPATIN Victoire	Menagere	98 19 46 24	A
58	DOSSEH Francois	Electricien	63 64 20 83	000









Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	08/03/2024
Début de la séance	:	12h 30'
Fin de la séance	:	13h 53'
Commune	:	BOPA
Arrondissement	:	LOBOSO
Village/quartier	:	HEBOH
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français, Mina et Sahoné

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Méo  
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le vendredi huit mars s'est tenue une séance de Consultation publique à HEBOH dans le cadre de la mission d'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rural au Bénin.

A l'ouverture de la séance le chef du Village (CV) Monsieur Xavier Assou DOKPOSSOU a remercié l'équipe de consultants et tous les participants.

Il a accordé la parole à Monsieur Franco-Méo DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les questions et doléances des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

Après cette intervention, les questions et débat ont été.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

- H. O. S. A. Germain: Je salue l'équipe des consultants. Ma question est de savoir les dépenses pour l'abonnement à l'énergie électrique.

- le Chef d'Arrondissement de Lobogo Monsieur Diallo O. S. S. O. U. E: Je remercie l'Etat pour avoir pensé au village H. E. S. O. H pour le projet d'électrification rurale. Je vais appuyer l'exposé du consultant en ajoutant que les études précédentes effectuées sur les potentialités de consommation ont permis à l'Etat de connaître les besoins de la population en matière de compteurs. Ma question est de savoir la date précise du démarrage des travaux du projet dans le village H. E. S. O. H.

### Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les dépenses pour l'abonnement ne sont pas encore disponibles. Ensuite il a souligné que les travaux du projet dans le village de H. E. S. O. H vont commencer incessamment et le promoteur et les entreprises en charge des travaux sont à pied d'œuvre pour un aboutissement heureux du projet.



### C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation du public de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour les derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir écouté l'intervention du consultant et du chef d'Arrondissement de Lobago.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la mise en œuvre du projet.



les doléances et recommandations  
faites sont les suivantes:

- Dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- recruter la main d'œuvre locale
- démarrer le projet dans un bref délai.

Représentant des femmes

DOKPOSSOU Elodie

Ont signé :

CV HEGOH

Représentant des jeunes

  
Xavier Assou

At: Meise YEKE

Représentant des sages

At: ERNEST AGBOMENOU

consultant

At: Franco-Néo DJESSONOU



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 5..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC



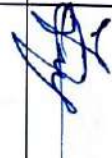








Village : ..... HEGOH ..... Arrondissement : ..... LOBESGOU ..... Commune : ..... BOPRA .....

Date : ..... 08/03/2024 .....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DOKPOSSOU ASSOUL XAVIER	C.V. HEGOH	96 31 06 96	
2	AGBODJENVEN ERNEST	Retraité	95 95 31 10	
3	ZOGLI YSIR	Télévision	61-91-51-10	
4	WOGA Bénédicte	Cultivateur	80-61-33-02	
5	DOKPOSSOU ERNEST	Plaque pour	52-14-53-21	
6	AGBORTENNOU RAILLIERE	Étudiant	53-50-78-28	
7	GONHANN GASTIKA TUDZOU	Cultivateur	56-64-7076	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
9	YEKE Nathanaël	Couturier	86-41-38-64	
9	KOOTO Julien	Secrétaire	57-M-100-36	
10	TOSSA KOUËSSI Franck	Coiffeur	90-73-38-52	
11	OGA Joseph	Éboueur	54-73-17-20	
12	DOKPOSSOU Yves Séverin	Cultivateur	96-23-28-10	
13	TOSSA E. Jean de Dieu	Journaliste	67-95-89-90	
14	GOUNGANI E. Edmond E	Instituteur	97465599	
15	AGBOHENDOU Gabriel	Agriculteur	97145478	
16	TOSSA Simon	Cultivateur	58221789	
17	OGA Gormain	Cultivateur	97953082	
18	OGA Bernardin J.	Cultivateur	53447443	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SOSSA Egrégoire	Conducteur	63 19 23 13	Suss
20	DOKPOSSO Charles	Conducteur	51 27 93 69	<del>SS</del>
21	HAMAHO Lucien	Mécanicien	97 48 68 09	<del>SS</del>
22	DOKPOSSO Kafé	Cultivateur	51 28 20 30	Jeff
23	DJAKPO B. Nois	Chauffeur	91 15 28 69	Blas
24	NALIHOUN Philippe	Pasteur	97 35 31 04	Paul
25	TOSSA Augustin	Urgain'sefer	69 67 24 24	Levy
26	SARIRAI Godon	Urgain'sefer	53 44 19 31	Blas
27	DGA Team	Etudiant	66-89-46-37	Ouy
28	TISSOU Yao Roger	Cultivateur	67-13-06-26	Tha
29	TISSIT Biandouwa	Technicien	65-59-38-90	Blas





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	TOSSE P. Toussaint	Imprimeur	67936403	
31	TOSSE COLTO	Cultivateur		21
32	TOSSE Céline	Menagère		
33	LETINHO YVETTE	Menagère		
34	HERNANDES NORA Thelma	Menagère	98-75-11-51	
35	ZOLLI Donatien	Coupeur	50-61-39-49	
36	ABANDÉ Jacobs	Agriculateur	8-36-7328	
37	AZIBASSOU KPO gédéon	Jeuneur	46-64-76-53	
38	DOHPOSSOU Gladine	Couturière	50323618	14
39	DOHPOSSOU DOTOU	Cultivateur	97498729	14
40	TOSSE Génes	Jeuneur	67-64-5835	



No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	ROGBETO Jacques	Cultivateur	979 535 43	
42	YÈKÈ Moïse	Tailleur	59 23 53 04	
43	DJÈKPO SOSSOU	Cultivateur		
44	Tchikénon Yao	Cultivateur		
45	DJÈKPO Faustine	Cultivateur	4264 7264	
46	BOIKPASSOU Joseph	Cultivateur		
47	DOKPASSOU Robert	Cultivateur	96 53 69 27	
48	DJÈKPO Ophi	Cultivateur		
49	TOSSA ELouARD	Cultivateur		
50	YÈKÈ BiBien	Cultivateur	9755 2036	
51	SOSSOUVI Oedjo	Cultivateur	96 86 82 91	

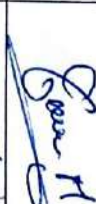













N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	TASSA Lucien	Cultivateur	68 52 98 25	OS
53	DotPOSSOU d'eu domme	Cultivateur	66 42 03 22	<i>[Signature]</i>
54	Sossou Augustin	Zémisjan	67 17 <del>97</del> 80	<i>[Signature]</i>
55	DjAKPO Marcelin	Agromome	66 72 74 16	<i>[Signature]</i>
56	Adamgnéide Michel	écheur/Cultivateur	56 81 63 99	Abouh
57	Adamgnéide Renal	Peoca / Cultivateur	61-81-68-65	AD
58	DohPOSSOU - Sunday-Ho	Cultivateur	62-61-43-88	+
59	Tchikéinou Jean	Cultivateur	50 85 07 20	K
60	Agla Bé Haha	Ceméngante		+
61	clékpétchi Afi	Ceméngante		4
62	OGA Havi	Ceméngante		





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	TOSSA Amelma	Enseignant	96 04 84 17	
64	OGA Mathieu	Enseignant	979 50 54 9	
65	YEKE Djidhe'	Cultivateur		
66	Dohpoussa Rebe'ta - NGNI	Ménagère	61 21 82 93	
67	Toussa Olatias	Cléuse	50 61 39 44	
68	Dohpoussa Lizan - NON	Ménagère	96 22 24 30	
69	Agoussou Sossi	Ménagère		
70	Ayissi Justine	Revendeuse	95 42 70 17	
71	OGA Comlan	Bénédictin		+
72	DAMDETA <del>Agoussou</del>	<del>Ménagère</del>	52 62 66 43	
73	Houssou K. Réme	Ménagère	96 00 66 89	







MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5.)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Date	:	21/07/2024
Début de la séance	:	10h 15
Fin de la séance	:	11h 18
Commune	:	GRAND-POPO
Arrondissement	:	AVLO
Village/quartier	:	HEYI-BBADI
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français et Fongbé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco  
M ABBANOU Thierry et M YABI Houé'

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

Le 21 juillet 2024, à 10 heures 15, et le dimanche 21 juillet 2024, à 11 heures 18, a été tenue une séance de consultation publique à HEYI-BBADI dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5). A l'ouverture de la séance, le chef du village Monsieur Jean Yao COJOU a adressé ses mots de joie à tous les participants et a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour présenter le projet.

- présenter le projet et l'objectif de la mission
  - recueillir les préoccupations des participants
  - répondre aux questions posées par les participants
- Après cette intervention, les questions et débats ont été.





## B. QUESTIONS ET DEBATS

- TOKINLO Legald: Je remercie l'Etat  
beaucoup pour l'électrification de notre  
village. Ma question est de savoir  
si le courant va rentrer dans les  
vieux.

- AKHESON Jean: Merci de m'avoir  
accordé la parole. Je veux faire une  
doléance à l'endroit du gouvernement.  
Il y a des jeunes en chômage. Nous  
voulons une utilisation de la  
main d'œuvre locale pour ce projet.

Reponses aux questions  
A cette étape, le consultant a remercié les  
intervenants pour les pertinentes préoccupations  
exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié  
que la main d'œuvre locale sera  
utilisée pour ce projet.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour les derniers d'exprimer les différentes préoccupations.

- les doléances et recommandations faites sont
- recruter la main d'œuvre locale
- étendre le réseau de la SBEF dans les autres hameaux
- démarrer le projet dans un bref délai.

Représentante des femmes

~~TOKINLO~~

TOKINLO Nicole

Ont signé :

Représentant des sages

~~TOKINLO~~

CV du Village

TOKINLO Léopold

Représentant des jeunes

~~AKUESON~~

AKUESON Jean



Jean Yao Kodjovi

Consultant  
~~LOUEFF~~

DJESSONOU Franco





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 5...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HEYI-GBADJI Arrondissement : AVLO Commune : GRAND-POPO  
Date : 21/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	CODJOVI JEAN YAO	CHEF VILLAGA	97061360	<i>[Signature]</i>
02	AKUESONE A.K. JEAN	conseiller	53538794	<i>[Signature]</i>
03	Attiogbé HONORÉ	enseignement	97121115	<i>[Signature]</i>
04	Codjovi T. Robert	pêcheur	95586726	<i>[Signature]</i>
05	Ai'kpe Aimé	pêcheur	96535681	<i>[Signature]</i>
06	Attiogbé COFFI Jean	pêcheur	97614298	<i>[Signature]</i>
07	Beninley Sivi Damien	pêcheur	97739576	<i>[Signature]</i>
08	Adikanou François	producteur sel	97243764	<i>[Signature]</i>
09	AKakpo pascal	pêcheur	96950133	<i>[Signature]</i>
10	Codjovi Allougba	productrice sel	57232260	<i>[Signature]</i>
11	Ayikpè Justine	productrice sel	96847736	<i>[Signature]</i>





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	Akueson Jérôme	enseignement	97 19 58 20	JH
13	Tolefon Blaise	pêcheur	91 13 55 62	SS
14	Akakpo S. Maxime	pêcheur	52 22 40 87	Am
15	Attioybe T. Kevin	pêcheur	59 23 32 02	KS
16	Adeyomy C. Jacques	pêcheur	97 62 71 01	KS
17	Ayikpe Bienvenue	pêcheur	97 45 40 03	MS
18	TOKINLO Léopold	Pêcheur	95 50 06 44	JH
19	TOKINLO Nicole	opératrice sans	65 69 06 64	JK
20	Houngbo Selange	ménager	60 20 79 09	JH
21	Kivi Michéline	ménager		MS
22	Houngbo Hounsiho	commerçante	58 06 29 55	JH
23	ANANOU Philomène	ménager	96 21 06 17	MS
24	Koutan Kai	commerçante		JH
25	Gbaka Koussiaké Justine	revendesse		JH
26	Afanou Châlote	commerçante		MS
27	TOKINLO Houngbo	Pêcheur		







Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Date	:	15 juillet 2024
Début de la séance	:	09h00'
Fin de la séance	:	10h30'
Commune	:	Atchémé
Arrondissement	:	Atchranou
Village/quartier	:	Hokpamé
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLAD TAN Olivia

DR ABANOU Thierry, DR YABI Hervé

**A RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

L'an deux mil vingt quatre et le lundi 15 juillet, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou, et Mono (Lot 05). Le chef de village a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue au consultant et remercie les participants. L'objectif de cette rencontre est de présenter en détail le projet à la communauté et recueillir les avis et suggestions des participants afin d'évaluer les potentiels impacts environnementaux et sociaux du projet et de définir les mesures adéquates pour les atténuer et optimiser les bénéfices. La consultante a présenté les différentes composantes du projet et a souligné l'importance de cette phase de consultation pour garantir une mise en œuvre respectueuse de l'environnement et des populations locales.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

LINHA Cyprien : je vous remercie. Grande est notre joie. Nous sommes dans l'obscurité dans notre localité et il n'y a pas encore de tel travaux chez nous. C'est une grande nouvelle pour nous. J'aimerais savoir si les propriétaires seront dédommés avant les travaux (propriétaires des arbres).

Ma deuxième question : nous sommes inondés à chaque fois en période de pluie et d'inondation et c'est donc une énorme difficulté pour nous. Nous nous déplaçons en pirogue dans ces périodes j'aimerais savoir si les autorités ont pris en compte ces aspects avant le démarrage des travaux.

NOURMONE Maurice : je vous remercie et je remercie les autorités nous acceptons le projet et nous voulons que les travaux démarrent.

YOKO Jude Bervé : Grande est notre joie pour le projet. Entre temps on avait reçu une machine de désherbage de riz mais parce que nous n'avons pas d'électricité ils ont installé la machine ailleurs. Je prie les autorités d'accélérer les travaux pour qu'on ne rate plus ces genres d'opportunités nous en avons vraiment besoin.

Réponse du consultant : Lorsqu'elle reprend la parole, la consultante a remercié les intervenants pour la qualité de leur intervention. Elle les a remerciés que toutes les interventions sont fidèlement prises en compte et souligne que c'est le nom de ceux qui ont signé le protocole d'accord qui auront un retour dans de bref délai. Avant tout travaux les aspects importants sont pris en compte et elle remercie les intervenants.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants les recommandations suivantes ont été formulées :

- Prendre en compte la topographie du milieu avant les travaux
- Démarrer les travaux au plus vite possible
- Recruter des jeunes de la localité dans les travaux et petits services
- Prendre en compte les autres besoins de la population en matière d'eau potable, infrastructure sanitaire et aménagement de la voie principale.

Ont signé :

Représentante des femmes  
ALOWANDI Bentie  
Bui

Représentante des sages  
Cyprien LINHA  
Représentant des consultants  
OLAOTAN J.N. Olivia

Représentant des  
jeunes  
NOUMONY Maurice  
Chef Village HOKPAME

Le 14/01/2024  
SOSSOU BOSSOU





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 05)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOKPAME Arrondissement : ATCHANGOU Commune : ATHIÈME

Date : 15 juillet 2024

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADOÏE Hahouyeha Léon	Cultivateur	51 67 73 54	
02	SOSSOU BOSSOU David	CV	62 54 05 26	
03	ASSOGBA Didier	Cultivateur	67 28 35 75	
04	ADOÏE Simen	Cultivateur	67 86 37 02	
05	AHAVI Roland	Cultivateur	91 15 21 49	
06	AHAVI AYOSSAN gwe	Cultivateur	47 18 34 12	
07	LINHA Bruno	//	/	
08	LINHA Cyprien	//	61 75 50 32	
09	AHAVI Zogore	//	91 16 76 35	
10	NOVO Francis	//	90 84 58 73	
11	AHAVI Alexandre	//		



No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AHAYI Dieudonné	Cultivateur	91 37 08 28	
13	SOGBA C. Gluslain	Cultivateur	67 28 82 43	
14	AHAYI Dégalé	Cultivateur	/	
15	XOVO H. Suda	Cultivateur	97 12 09 64	K.T.
16	KINDO HOUN Braïné	//	62 19 48 10	K.S.P.
17	NOUHONVI Maurice	//		
18	SOSSOU Pleun	Houagère		
19	AHETOYISSO AKEWA	//		
20	HOUKPATIN Koko	//		
21	XAOVI Houéssi	//		
22	ALLOWANOD gentiane	//		
23	KINDO HOUN Grégoire	Cultivateur	50 26 96 24	Kous
24	AHEGANSE AHELE	Ménagère		
25	HOUKPATIN Adjouvi	//	59 23 25 42	
26	VITO Nestor	Cultivateur	/	
27	AMAYI Koko Sylvie	Ménagère	56 64 97 21	









Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification  
des localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5..)



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLI

Date	:	08/03/2024
Début de la séance	:	16h 10'
Fin de la séance	:	17h 30'
Commune	:	ATHIEME
Arrondissement	:	ATCHANNOU
Village/quartier	:	HOUÈBLE
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Adjatola

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Mé'o  
KADI Oscar

### A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt quatre et le vendredi huit mars, s'est tenue une séance de consultation publique à HOUEBLE dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

À l'ouverture de la séance, le conseiller du Chef du Village Monsieur Daniel A.MOUZOUH a dit un sincère merci à l'équipe de consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco-Mé'o DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les préoccupations des participants
- répondre aux questions posées par les participants.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

— **GBADESSI Mariette**: Je salue l'ensemble. Ma question est de savoir si les dédommagements seront effectifs.

— **SESSOU Bertrand**: Je remercie l'Etat béninois pour l'électrification de notre village. Est-ce que les maisons seront touchées par les travaux du projet?

### Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a rappelé que les maisons ne seront pas touchées par les travaux du projet. Ensuite il a souligné que les personnes affectées par le projet seront dédommagées par l'Etat béninois.



### C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La Consultation du public de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une opportunité pour ces derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir suivi l'exposé du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances et demandes à l'en droit du promoteur et des entreprises ayant à charge la réalisation des travaux du projet.

Les doléances et recommandations faites sont les suivantes:

- de dommer et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique;
- installer des lampadaires dans les hameaux du village;
- demarrer le projet dans un bref délai;
- recouter la main d'œuvre locale.

Représentante des femmes  
AUY

Akouavi WADABHI

Représentant des  
sages

Aylan ~~Paulin~~  
Paulin



Représentant des jeunes

~~AYY~~

Arnand EBADISSI

Consultant

~~Louetoff~~

Franco-Néo DJESSONOU





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 5.)











LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Houégbé Arrondissement : Atchamawa Commune : Atchamawa

Date : 08/03/2024








No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emplacement
1	ZOU K. Daniel	CV-Houégbé-contre	96-10-03-93	
2	GILBERT	Cultivateur	57-63-93-17	
3	AFISSA SOU SOROU	Homme d'affaires		
4	WADJAGNI ABOUAN	Homme d'affaires	57-80-11-37	
5	GRASSI YANICHA	Homme d'affaires	52-63-63-25	
6	GNAN HOUE Eugène	Homme d'affaires		
7	EMILIO Lucien	Cultivateur	91-07-91-00	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	AULIAN Pauline	Cultivatrice	57-11-51-30	
9	AKAKARD Koffi François	Cultivateur	96-09-87-42	
10	GRADÉSSI Amour	Fonctionnaire	90-85-38-52	
11	WAGASSI Aroel	Mécanicien		Ai
12	SESSOU Raphaël	Agriculteur	90-13-32-70	
13	KOKOU François	Quintillier	87-97-9120	
14	AYI Méline	Revendeuse	66-35-08-02	
15	ATOUZOU Josphine	Revendeuse	52-22-37-72	
16	DISSÉH Charlotte	Revendeuse	90-95-38-51	
17	SOGROSSI Amélie Angéline	Revendeuse	52-63-51-12	
18	RASSI Nassim Isathien	Revendeuse	67-52-68-28	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SOSSEBU Bant Kailémy	Maître ouvrier GSR	68-59-2502	
20	ZIGELA NOKOU THEODORE	Cultivateur	96-32-68-45	
21	Bertrand SÈSSOU	Cultivateur horticole	90-25-01-25	
22	KOTY Ambroise	Charbonnier	66-07-81-23	
23	TETCHOU Emmanuel	Cultivateur	96-25-99-85	
24	ABANO Isidore	Cultivateur	57-00-98-23	
25	NARRANGI GOSSEWA Gembelisa	Koumbye		





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	16 heures 05 minutes
Fin de la séance	:	17 heures 10 minutes
Commune	:	Bopa
Arrondissement	:	Lobbgo
Village/quartier	:	Houviye
Lieu	:	chez le chef du village
Langue de travail	:	Français, Sahoué gbe

Représentants du Consultant : MOUETIEN Antoine

DU AGBA NOV Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le mercredi seize juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 5). Au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre.

- Il se présente ainsi que suit :
- Présenter le projet à la population.
  - Recueillir les avis et les recommandations des participants.



B. QUESTIONS ET DEBATS

- Répondre aux préoccupations de la population. Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a insisté et indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formulé des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement, Monsieur A DJO GBO Hilairé a fait l'ouverture. Je remercie tout le monde ici présent et je dis merci encore aux autorités.

Deuxièmement, c'est ainsi que la parole a été accordée à Madame TOSSA Roxane. Je salue tout le monde ici présent, Je suis vraiment contente du projet.

Et enfin pour terminer, Monsieur ADOGNON Aniat. Je remercie les autorités et les différentes autorités du projet. C'est pour quand le démarrage du projet?

Réponse du consultant  
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié tous les intervenants pour la qualité des intervenants pour la réponse modeste donnée. Toutes les doléances ont été bien notées et seront transcrites dans le rapport. Il s'agit bien du projet d'électrification des zones rurales. Le démarrage des travaux est pour bientôt.



Synthèse et recommandations  
 A la fin de la rencontre, la participation  
 de tous a été une réussite.  
 Cependant, les populations ont souligné  
 quelques doléances à savoir:

- Informer la population sur la date  
 des démarrage.
- Démarrer au plus vite les travaux.
- Recruter les jeunes locaux dans le  
 personnel de chantier.
- Sensibiliser la population sur les  
 IST / IYST

*[Signature]*  
 DEGBOE K. Trudel  
 (Représentant des jeunes)

Ont signé :

*[Signature]*  
 YEHOUËSSI Cocou  
 (Représentant des aînés)



ZINSOU Edoxie  
 (Représentante des femmes)

ADJADEVE :OUN Akouéfondé

*[Signature]*  
 AVOCETIEN Antoine  
 (Représentant du consultant)





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Hounvè Arrondissement : Lobogo Commune : Bapa  
Date : 16.07.2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADJIADEVEHOUN AKouèfondo	Cultivateur	61 34 35 88	BT
02	DEGBOE K. Trudel	Étudiant	67 10 27 90	zfo
03	ZINSOU Eudoxie	Managère	56 21 07 62	
04	YEHOUËSSI COCOU	Cultivateur	97 79 19 72	
05	ADJOGBO Bernard	Cultivateur	97 43 08 33	fun
06	TOSSAVI Justine	Cultivatrice	97 43 09 77	hms
07	ADJOGBO Hilaine	Cultivateur	96 34 16 13	my
08	SODEDJEHOUN Maricette	Cultivatrice	67 70 61 56	my
09	KUKO Pulchérie	Cultivatrice	98 32 90 68	hms
10	KOSSOU Philomène	Cultivatrice	'' ''	
11	TOSSA Rosine	Cultivatrice	'' ''	my

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	YEHOUESSI Donatienne	cultivatrice	67274101	mf
13	TOSSOUXIE Jeanne	cultivatrice	51275034	J
14	AGBODOUTO Houéfassi	cultivatrice	96866256	Jmf
15	KIKLO Pascal	cultivateur	97021287	mf
16	DSSOUE HounsiKpè	cultivatrice	" "	Jmf
17	TOSSA Félix	cultivateur	61227590	Jmf
18	ZOCLI Felicité	cultivatrice	52607746	Fmf
19	HLIKPO Genevieve	cultivatrice	" "	J
20	HOUNGUIA Koffasi	cultivatrice	" "	Jmf
21	AKOTEGNON Affi	cultivatrice	54442473	mf
22	LOKOSSOU Philomène	cultivatrice	66056192	Jmf
23	NINGNINOU Josephine	cultivatrice	47498713	Jmf
24	ZINSSOU Eudoxie	cultivatrice	56210762	Jmf
25	DHOSSOU Julienne	cultivatrice	96445468	J
26	AGBDDOUTO Toussaint	cultivateur	44994089	J
27	SADJAGBA K. Martin	cultivateur	97566160	Jmf







MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5..)

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/07/2024
Début de la séance	:	15h 17
Fin de la séance	:	16h 23
Commune	:	GRAND-POPO
Arrondissement	:	AVLO
Village/quartier	:	KPEKO
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français et Fongbé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco

Dr AGBAMOU Thierry et Dr YABI Hémé

### A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le samedi vingt juillet, s'est tenue une séance de consultation publique à KPEKO dans le cadre de mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (lots).  
 À l'ouverture de la séance, le chef du village Monsieur Idelhonse ZINSOU a adressé ses mots de joie à tous les participants pour leur mobilisation. Il a également dit un immense merci à l'équipe de consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission
- recueillir les préoccupations des participants
- répondre aux questions posées par les participants

Après cette intervention, les questions et débats ont été.



B. QUESTIONS ET DEBATS



- ZINSOU Idelphonse: Je remercie l'Etat beninois pour l'électrification de notre village. Ma question est de savoir si la population sera impliquée dans les travaux.

- HOUNGBO Felicien: Merci de m'avoir accordé la parole. Je veux faire une doléance à l'endroit du gouvernement. Il y a d'autres hameaux de notre village qui n'ont pas le réseau de la S.BEE. Nous voulons une extension dans ces localités.

Reponses aux questions  
A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que la population sera impliquée dans les travaux. Il a aussi souligné que toutes les doléances et recommandations seront prises en compte dans le rapport.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de 6 jours s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour les derniers d'exprimer des souhaits.

- Les doléances et recommandations faites sont:
- recruter la main d'œuvre locale
  - étendre le réseau de la SBE dans les autres hameaux
  - construire un nouveau pont pour le village KPEto à l'entrée de ZOGBESSI
  - demander le projet dans un bref délai

Représentante des femmes

  
ATTIGNON Alice

Ont signé :

Représentant des sages

CV du Village





HOUNGBO Félien

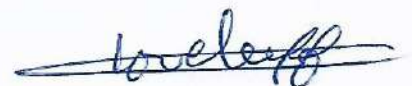
Représentant des jeunes



HOUNGBO Comlan



Consultant



DJESSONOU Franck





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : KPEKO Arrondissement : AVLO Commune : GRAND-POPO  
Date : 20/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ZINSON C. Idelfhonse	C.V. Kpeko	97091085	
02	NOUKOUKLOU K. Sidome	congerge	60043167	
03	VITOESSI X PRUDENCE	Pêcheur	97496953	
04	SOKPENOU DOSSOU ALEXANDRE	saliculteur	60915439	
05	KAKPOWE ALIDA	salicultrice	67804465	
06	KOUASSI DENIS	salicultrice	61208805	
07	DOVI PAUL	Pêcheur		St:
08	AGNONSSOU MELANIE	salicultrice	62893017	Z-S:
09	HOUESSOU KOUASSI	Pêcheur	51667564	
10	SEVI AFFI	salicultrice	54448437	
11	MITOMWAHOUN KOFFI JUSTIN	Pêcheur	97829891	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	BESSANH ELENE	salicultrice		<del>1000</del>
13	KOUMONDJI SOSOU	collecteur de crabe	94404420	<del>1000</del>
14	KOUMONDJI NICOLAS	Pêcheur	66241826	<del>1000</del>
15	AGNONSOU ALBERT	Pêcheur	44502342	<del>1000</del>
16	KAKPOVI NORBERT	Pêcheur	69710794	<del>1000</del>
17	ZINSOU RENE	Mareyeur	47190391	<del>1000</del>
18	VIHO HOYEV	Mareyeur	94339773	<del>1000</del>
19	VIGNON JULIETTE	revendeuse de sel	58762076	<del>1000</del>
20	KAKPOVI JULIETTE	salicultrice	63780601	<del>1000</del>
21	AGBASSOU EMANUELLE	Pêcheur	65122662	<del>1000</del>
22	DOSSA RENE	Pêcheur	58393704	<del>1000</del>
23	AHOVANGASSI VIVIANE	salicultrice	54894297	<del>1000</del>
24	HOUNGBO Comlan	Pêcheur	95995326	<del>1000</del>
25	TOKINLO Romain	Capita	58956816	<del>1000</del>
26	TOKINLO Nazaire	Cuisinier	94-16-10-39	<del>1000</del>
27	HOUNGBO L. Félicien	cv	97078055	<del>1000</del>





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emariement
28	FANOUKPE Charles	Tailleur	94-15-9065	<del>Handwritten signature</del>
29	KOCTIMI Bathélemi	Pêcheur	99-10-3755	<del>Handwritten signature</del>
30	TOKINZO Luc	Tailleur	99-97-09-54	<del>Handwritten signature</del>
31	SOSSOU Rodrigue	Cuisinier	6090-72-16	<del>Handwritten signature</del>
32	TOKINLO Ghislain	Pêcheur	x	<del>Handwritten signature</del>
33	HOUGBO Camlon	Touilleur	60-36-9397	<del>Handwritten signature</del>
34	Houngbo s Alphonse	pecheur	94 373312	<del>Handwritten signature</del>
35	TOKINLO Achilles	Tolier soudeur	94655536	<del>Handwritten signature</del>
36	AMOUSSOU Irène	Vendeuse	66676814	<del>Handwritten signature</del>
37	TOKINLO Ida	Couturière	55703702	<del>Handwritten signature</del>
38	TOKINLO Sandra	Vendeuse	/	x-t
39	Aivi,orgette	Vendeuse	/	/
40	Togboe cocou Marcell	Pecheur	/	<del>Handwritten signature</del>
41	DJESSONOU Franco	Consultant	96634084	<del>Handwritten signature</del>





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BENIN



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABER)

\*\*\*\*\*

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5...)

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19/07/2024
Début de la séance	:	13h 05
Fin de la séance	:	14h 12
Commune	:	COME
Arrondissement	:	COME
Village/quartier	:	KPOHOUNBONOU
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, watchi

Représentants du Consultant :

DJESSONOU Franco

De ABBANOU Thierry et de YABI Herve'

### A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi dix-neuf juillet 2024 et le vendredi dix-neuf juillet s'est tenue une séance de consultation publique à KPOHOUNBONOU dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5). A l'ouverture de la séance, le chef de village Monsieur Jean Marie DJOBENOU a adressé ses mots de joie à tous les participants et a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES
- recueillir les préoccupations des participants
- répondre aux questions posées par les participants

Après cette intervention, les questions et débats ont été :



B. QUESTIONS ET DEBATS



- TO DEGLA Eric. Je remercie les intervenants pour l'électrification de notre village. Ma question est de savoir si les indemnités des propriétaires des arbres sont prévues dans ce projet.

- TOMETI Beatrix: Merci de m'avoir accordé la parole. Je veux faire une doléance à l'endroit du Gouvernement. Nous voulons la distribution gratuite des compteurs et une extension dans les autres branches.

Reponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les propriétaires des arbres à couper seront indemnisés. Ensuite il a souligné que le projet ne prend pas en compte la distribution des compteurs. Les doléances et recommandations seront versées dans le rapport et transmises aux autorités compétentes.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS.

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants.

- les débats et recommandations faites ont étendu le réseau de la SBE dans les autres localités
- recruter la main d'œuvre locale
- installer des lampadaires dans tous les bureaux
- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- demander le projet dans un bref délai

Représentante des femmes

Ont signé :

Représentant des sages

*ES*

TODEBLA Elisabeth



*Quintillio*

*Quintillio*

*[Signature]*

DEVON Benoit

Représentant des jeunes

*[Signature]*

Consultant

*[Signature]*

DJESSONOU Franco

AKPEMIAKU Ishmael





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5.)

LISTE PRÉSENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : KPOHOUNGONOU Arrondissement : COME Commune : COME  
Date : 19/07/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DJOGBENOU Jean-Marie	CP	95204291	<i>[Signature]</i>
2	DJOGBENOU B. Rigobert	Conseiller	94797475	<i>[Signature]</i>
3	TODEGLA Elisabeth	Conseillère	94252206	<i>[Signature]</i>
4	DJOGBENOU Martin	Mason	60093885	<i>[Signature]</i>
5	DJOGBENOU Cosme	Étudiant	42632307	<i>[Signature]</i>
6	TOMETY Béatrice	Ménagère	96395410	<i>[Signature]</i>
7	TODEGLA Eric	Cultivateur	95973430	<i>[Signature]</i>
8	DEVO Paul	Cultivateur	40956102	<i>[Signature]</i>
9	DASSI André	Mason	99073128	<i>[Signature]</i>
10	AKAKPO-CONGO KRAKPO	Agent d'entretien	96818587	<i>[Signature]</i>
11	TOSSAVI Anick	Ménagère	52493098	<i>[Signature]</i>





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DJIDJODO Viviane	Revendeuse	61 24 60 56	
13	AGBAZA Christine	Vendeuse	57 11 79 91	
14	ALIGBONON Alfried	Pasteur	94 06 60 58	
15	TOKIN Kouamé	Carcauleur	95 79 61 28	
16	NOUHOUNKPO Damien	Mécanique	95 55 33 14	
17	AKPREMIAKU Ishmael	Commerçant	97 79 21 33	
18	DOSSA Fantasio	Technicien	95 25 61 08	
19	GBIANDIHOU François	Enseignant	97 74 91 76	
20	KAGO Jao Parfait	Enseignant	95 63 07 90	
21	DEVO Amédé	Cultivateur	99 54 71 19	
22	DJOGBENOU Noël	Cultivateur	65 71 41 25	
23	ATTY K. Jacques	/	64 44 06 62	
24	DEVOW Paul	Crière Public	47 01 72 38	
25	DEVO Jérôme	Magon	65 80 69 65	
26	DJOGBENOU Christian	Cultivateur	68 40 40 37	
27	VIDEGNON Arnaud	Commerçant	97-71-12-21	

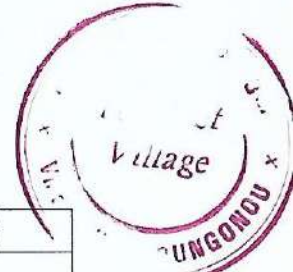




N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	HOUESSOU Kodjo Remi	Menuisier	97-70-84-03	<del>Handwritten signature</del>
29	DOSSA JONAS Spéro	Laborantin/ Infirmier d'état	59617874	<del>Handwritten signature</del>
30	AZONHOUNGBO Sodjébé	Herboriste	97382446	<del>Handwritten signature</del>
31	BESSANGAN Rigobert	Cultivateur	68683400	<del>Handwritten signature</del>
32	AGBOZOMÉ Hubert	Cultivateur	68683400	<del>Handwritten signature</del>
33	DJOGBENDOU Pascal	Cultivateur	951340038	<del>Handwritten signature</del>
34	TODEGLA Y. Marcelin	Soudain	63755842	<del>Handwritten signature</del>
35	DEVOH Cyprien	Forgeron	98818938	<del>Handwritten signature</del>
36	AMOUSSOU N'Kouï Sylvain	Chauffeur	94755307	<del>Handwritten signature</del>
37	NAGONOU A. Grizomé	Pêcheur	51266586	<del>Handwritten signature</del>
38	ABETI Moïse	Cultivateur	40458918	<del>Handwritten signature</del>
39	AKAKPOVI Victor	Cultivateur	58000209	<del>Handwritten signature</del>
40	AKAKPOVI Marcel	Peintre	58563663	<del>Handwritten signature</del>
41	DEVO Roland	Electricien	95474539	<del>Handwritten signature</del>
42	ABENI Ablavi Léonie	<del>Couturière</del> Couturière	44399194	<del>Handwritten signature</del>
43	ANANI Deyi Marcelin	Pêcheur	95286615	<del>Handwritten signature</del>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	KIETOWOUNSI Alice	Revendeuse	66 95 27 99	<del>ALS</del>
45	AGBESSI GUY Kossi	Enseignant	98 95 18 14	<del>ALS</del>
46	ADETI Jérôme	Cultivateur	65 38 88 40	<del>ALS</del>
47	DJOGBENOU Hubert	Cultivateur	55 44 54 06	<del>ALS</del>
48	DJOGBENOU Raoul	Magon	64 37 49 14	<del>ALS</del>
49	DJOGBENOU Patrice	Chauffeur	94 34 98 74	<del>ALS</del>
50	DJOGBENOU Romain	Cultivateur	94 90 73 68	<del>ALS</del>
51	AMOUSSOU Kodjo Inéné	Vendeur	63 69 07 55	<del>ALS</del>
52	ADETI Daniel	Cultivateur	94 19 66 51	<del>ALS</del>
53	AGBEKPOUE C. Benoît	Informaticien	95 98 06 84	<del>ALS</del>
54	AHEMADO Hubert	Commensant	40 65 01 53	<del>ALS</del>
55	GLOKPON Abia Bénédicte	Couturière	94 90 50 80	<del>ALS</del>
56	ANANI Samuel	Cultivateur	94 19 66 51	<del>ALS</del>
57	DJOGBENOU Virgile	Couturier	64 60 07 89	<del>ALS</del>
58	DJOGBENOU Ferdinand	Cultivateur	65 31 71 88	<del>ALS</del>
59	DJOGBENOU Léa	Méragère	63 12 15 18	<del>ALS</del>







N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
60	MILAGNAWDE Follyvi	Enseignant	9553 14 34	
61	ADANGNISSO Gaston	Cultivateur	6968 40 83	
62	KAKPO Laurence	secrétaire commerçant	9548 26 02	
63	ANANIVI Florence	Revenduse	6024 20 94	
64	ASSOUVI Angèle	<del>Cult</del> Ménagère	-	an
65	AYATO Pélagie	Ménagère	6531 71 88	
66	NOUMAHANGNAN Sodjirouè	Ménagère	-	
67	DJOGBENOU Marc	Cultivateur	94 850 537	
68	DEVO Benoît	Fonçeron	5836 20 46	
69	KATIGO - Codjovi	Cultivateur	6662 29 87	
70	TODEGLA Salut	Cultivateur	6533 38 29	
71	DJOGBENOU Frédéric	Etudiant	65 19 14 72	
72	DJOGBENOU Marcisse	Cultivateur	67 790 569	
73	AZONHOUBO Voltaire C.	Enseignant	96 05 33 58	
74	BLEOSSI Cécile	Ménagère	5942 97 26	
75	HOUSSOUVI Djodavi	Cultivateur	-	
76	DJESSONOU Franco	Consultant	9663 40 84	





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 08/02/2023
Début de la séance	: 12 h 30
Fin de la séance	: 13 h 50
Commune	: Grand-Popo
Arrondissement	: Gbéhoué
Village/quartier	: Gbéawa
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Minan, Fon, Français

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry  
Dr YABI Hervé

#### A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi huit a été tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5) du projet d'électrification rurale (PERU).

À l'entame de la séance, le chef du village a remercié sa population pour sa réponse favorable à son invitation et a accordé la parole au Dr. AGBANOU Thierry, consultant. Ce dernier a salué la population et les autorités pour leur disponibilité. Il déclina l'objet de la réunion qui est :

- Présenter le projet aux participants
  - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Dr. AGBANOU Thierry a expliqué les activités du projet et a rappelé à l'audience que sa mission est de collecter les demandes et informations afin d'analyser les influences du projet sur l'environnement.



B. QUESTIONS ET DEBATS

AMADJEZO Gilbert (CV): Je remercie les autorités à divers niveaux qui ont travaillé à l'avancement de projet. C'est ce que nous voulons il y a longtemps. Je m'engage au nom de ma population, que rien n'arrêtera pas ce projet ici. Même si ça va commencer demain, nous sommes déjà prêts.

AMANDJEZO Bertin: Merci au consultant pour sa démarche. Je remercie également le Gouvernement pour avoir choisi notre village dans le cadre de ce projet. Mais à quand le démarrage des travaux? Je vous prie de compenser les arbres à abattre.

HOUNKRONOU Honoré: On est content. Je trouve même que ça tarde. Vous pouvez même commencer en même temps. Je vous assure qu'il n'y aura même pas d'arbres qui empêcheraient les travaux sous l'arrondissement central et sans l'énergie électrique. Ça nous aviviera. Merci beaucoup.

LOKOSSOU Clarisse: Le bien peut durer n'importe comment, ça arrive toujours. On a trop souffert du manque de l'électricité ici. Je suis très contente de ce projet. Que Dieu vous bénisse et bénisse aussi le Gouvernement et son chef.

AGBAMENOU Jean: Je remercie infiniment les autorités. A cause du manque de l'électricité, j'avais fermé mon atelier. Il a fallu que je fasse un investissement dans l'énergie solaire pour reprendre service. Mais là encore, je suis confronté à l'insécurité et au vol de mes équipements.

Je suis très content de ce projet, tout le monde l'a martelé ici. Dites nous quand ça va démarrer et on va vous accompagner.

### Réponses du consultant.

Dr AGBANOU Thierry a remercié les uns et les autres pour leur intervention. Il leur a fait savoir que cela témoigne de leur adhésion au projet. Il a rassuré le public que les doléances formulées ont été bien notées et seront verbées au rapport de mission.

Venant à la question sur la date du démarrage des travaux, le Chef de mission a répondu qu'un projet se met en œuvre étape par étape et que le projet est à la phase des études dont il faut boucler d'abord.



La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Le Consultant, Dr. AGBANOU Thierry a présenté les activités du projet et sa mission. A l'issue de cette séance, les recommandations ci-après ont été formulées :

- Faire un reboisement compensatoire du titre des arbres qui seront affectés.
- Vite démarrer les travaux et les exécuter dans un bref délai.



Germain Soco NAGO

H. YABI  
YABI Haruè  
(Consultant)

Ont signé :



ALLASSÉZO c. Gildiat

HOUNKPONOU Kounga  
(Représentant des Jeunes)

~~ASSÉZO~~  
Thierry AGBANOU  
(Consultant)

~~ASSÉZO~~  
Henri HOUNKPONOU  
(Représentant des femmes)

LOKOSSOU Clarisse  
(Représentante des femmes)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot ...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Schouabalato Arrondissement: BOPA-Centre Commune: BOPA  
Date: 08/08/2023



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	NAGO Cocou Gervais	CA-BOPA	97314321	
02	HOUNKPONOU Honoré	Enseignant	97371191	
03	HOUNKPONOU Antoine	cultivateur	91525199 97059479	
04	AMADJEZO Bertin	Environnementaliste		
05	AGRANTENOU Jean	Coiffeur	61330446	
06	AGOUNDEKPO Gilbert	Cuisinier	56527997	
07	TCHOCKO Emile	Eleveur	97400851	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	LOKOSSOU René	Gardienn	97932834	
09	HOUNKPONOU Prosper	cultivateur	97141799	
10	AMADJEZO Josué	Lycéen	54446556	
11	TOGNIZOUN Modeste	ELEVE	66865931	
12	AMADJEZO Go Gilbert	Chief de village	97382363	
13	TOSSA Elisabeth	ménagère	61242810	
14	TOSSA Josephine	ménagère	62070140	
15	GANDSI Gansèsi	ménagère		
16	LOKOSSOU Clarisse	ménagère		
17	KPADONOU Odette	ménagère		
18	HOUNKPONOU Hounga	Conseiller	97597278	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	HOUNNOUVI A. Carneille	élève	97-43-88-14	
20	TOGNIZOUN Malanie	couturière	52948063	
21	HOUNGBO Afi	ménagère		
22	LOUSSOU Bénédict	cultivateur		
23	HOUNKPOHOB Adrien	coiffeur	97834325	
24	GBETOHO Louadjini	ménagère		
25	DANVIDE Justine	ménagère		
26	KPOGNON Hounsefio	ménagère		
27	HOUNKPOHOU Ernest	fondeur	97247358	
28	AMANJEZO Delphine	couturière	62410810	
29	DOSSOUAPEVI Reatrice	commerçante	54091638	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	BESSANA Boris	—	66-6237-81	
31	MOUVI Christine	commerçante	61234950	
32	FANOU Désiré	ménagère		000
33	HOUNKPOHOU Sylvano	élève	63410810	
34	AGBOUTINGBE Bakpoussi	ménagère		
35	PEBOU Ravaonari	SA-BOFA	66377187	
36	YABI Harvé	Consultant	96563538	
37	BALOGOUN Agbè Roméo	Consultant associé	96571553	
38	AGBANDU Thierry	Consultant	96003217	





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.5...)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Date	:	19/07/2024
Début de la séance	:	09h 15
Fin de la séance	:	10h 35
Commune	:	COME
Arrondissement	:	COME
Village/quartier	:	SOUKPOTOME
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Français, Fonglé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco

Dr ABBANOD Thiény et Dr YABI Houe'

**A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE**

L'an deux mil vingt quatre et le vendredi dix sept s'est tenu à SOUKPOTOME une séance de consultation publique dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 5). A l'ouverture de la séance le chef du village représenté par son conseiller a adressé ses mots de joie à tous les participants pour leur forte mobilisation. Il a également dit un sincère merci à l'équipe de consultant et a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES
- recueillir les préoccupations des participants
- répondre aux questions posées par les participants

Après cette intervention, les questions et débats ont été



B. QUESTIONS ET DEBATS



- ABOVI Koami: Merci pour l'initiative  
Je veux faire une demande à l'endroit du  
Gouvernement. Nous voulons une extension  
dans les autres localités

- DOTOU Epiphane: Merci de m'avoir accordé  
la parole. J'aimerais demander les formalités  
à faire pour un abonnement au réseau

Reponses aux questions  
A cette étape, le consultant a remercié les  
intervenants pour les pertinentes réalisations  
exprimées

En ce qui concerne les réponses, il a souligné  
que les informations relatives aux formalités  
de demande d'abonnement ne sont pas  
disponibles. Il a aussi notifié que les  
autres bureaux seront pris en compte  
par d'autres projets d'électrification.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La Consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour ces derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir écouté et compris l'exposé du consultant.

les doléances et recommandations faites sont :

- étendre le réseau de la SBEE dans les autres localités
- recruter la main d'œuvre locale
- installer des lamadanes dans les hameaux du village
- demander le projet dans un bref délai

Représentante des femmes

SOSSA Bernadette

Ont signé :

conseiller du CV du village



Représentant des sages

ANATO Indicéel

Représentant des jeunes

ABOVI Kemi

consultant

JESSONOV Franco





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

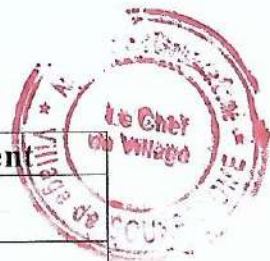
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : SOUKPOHOME Arrondissement : COME Commune : COME  
Date : 19/07/2024

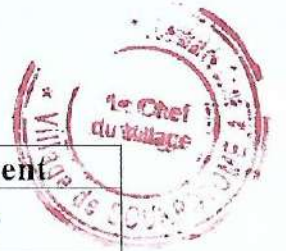
N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AGBESSI A. Théodore	cultivateur	61 32 80 37	
02	ANATO Lucien	cultivateur	95-88-95-35	
03	AKAKPO Bernard	cultivateur	95-14-57, 57	
04	ANATO Joël	photographe	65-63-85-64	
05	SOSSOLI Felix	cultivateur	91-66-68-81	
06	AZONGBETODE Nimi	cultivateur	/	
07	KPOTIN Melanie	cultivateur	/	
08	ANATO Judecaël	Sa Magesté	97 81 29 15	
09	ANATO Eliomne	Féticheur	69-91-47-19	
10	DENON Delphine	Vendeuse	94 27 55 62	
11	AMOISSOLI Alfred	apprenti	/	





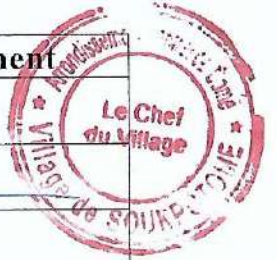
N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GBESSI Valérie	couturière	53-67-39-12	
13	HOUNGA Christine	couturière	55-90-14-95	
14	FASSASSI Rivaldo	cultivateur	—	
15	ANATO Charles	Ferronnier	63-8970-99	
16	AMAVO Nadège	Ménagère	—	
17	YEHA Immaculée	Revendeuse	94-67-00-46	
18	MONGOU Ablavi	cultivateur	—	
19	ANATO Christine	Revendeuse	64-31-10-91	
20	ANATO Barthélemy	Matelassier	—	
21	DOTOU Epiphaine	cultivateur	94-70-21-95	
22	ANATO HOUNSIAGA	cultivateur	64-60-85-52	
23	HOUNDJAME Embouette	cultivateur	—	H
24	SIAMI Lucienne	Revendeuse	—	
25	SOSSOU Jean Paul	eleveur	99,90,89,06	
26	AGBESSI Josephine	cultivateur	94 35-28-85	
27	SOSSOU Gaston	cultivateur	95740881	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	DOSSA Didier	Zemidjam	66-18-40-69	<del>JK</del>
29	SOSSOU Elisabeth	cultivatrice	—	JK
30	ANATO celestin	cultivatrice	95-72-74-30	<del>JK</del>
31	HOUNGA Alain	Ebénis	60-76-16-91	<del>JK</del>
32	HOUNDJAME Louis	cultivateur	54-83-25-36	JK
33	SOSSOU ducien	cultivateur	94-09-46-54	—
34	AGBOVI Komi	cultivateur	64-12-39-55	JK
35	HOMEGNAN <del>Alfred</del> DJOSSOU Alfred	cultivateur	96-48-08-91	<del>JK</del>
36	HOMEGNAN DJOSSOU Pascal	cultivateur	94-45-87-19	<del>JK</del>
37	DOGAN HENRI	Mécanicien	94-62-30-73	JK
38	HOUNDE Saturnin	Staffeur	96-75-11-01	<del>JK</del>
39	SOSSA Bernadette	cultivatrice	64-14-42-98	<del>JK</del>
40	HOUNGUE Malemon	cultivatrice	94-28-10-03	<del>JK</del>
41	ANATO Paul	chauffeur	64-27-85-17	<del>JK</del>
42	SEMONDI Noël	cultivateur	45-87-68-43	<del>JK</del>
43	AGBOVI Bruno	cultivateur	95-10-91-19	JK

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	SOSSOU Luc	Acevedem	97-46-71-04	Luis
45	VIHOU Nicolas	cultivateur	90	
46	DOTOU Léon	Marçom	95-77-86-02	<del>90</del>
47	DOTOU Hévi	cultivateur	-	At
48	DJESSOMOU Franco	consultant	96634084	<del>Louiseff</del>







Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	08 heures 01 minutes
Fin de la séance	:	09 heures 40 minutes
Commune	:	Bopa
Arrondissement	:	Yegodoe
Village/quartier	:	Tohoueta-Akloh
Lieu	:	Chez le chef du village
Langue de travail	:	Français / Sahouegbe

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine

Dr AGBANOU Thierry et Dr YABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 16 juillet 2024, le mercredi 16 juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot 5). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue du consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente ainsi que suit :

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.
- Répondre aux préoccupations de la population.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a insisté et indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formulé des mesures d'atténuation et de minimisation.

Premièrement, Monsieur DDOUN Toyimi a fait l'ouverture: Je remercie tous ceux qui sont présents et je félicite les différents acteurs impliqués dans ce projet.

Deuxièmement, c'est ainsi que la parole a été accordée à Madame Ayivi Helène: Je salue tous ceux qui sont présents. Je suis très contente du projet. Ceci nous permettra de créer d'autres activités comme la vente de glace.

Et enfin pour terminer, Monsieur TOVIHO Germain: aura-t-il des ouvertures de voires?

### Réponse du Consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a rassuré et remercié tous les intervenants pour la qualité des interventions. Toutes leurs doléances ont été bien notées et seront transcrits dans le rapport. Venant aux questions, le consultant a mis l'accent sur le projet. Il s'agit bien du projet d'électrification des zones rurales. En aucun cas, il n'est l'objet d'ouverture de voires.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

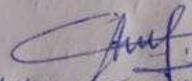
La participation de tous a été une réussite  
Cependant, les populations ont souligné  
quelques doléances à savoir:

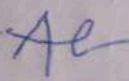
- Informer la population sur la date du démarrage
- Demander au plus vite les travaux
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier
- Sensibiliser la population sur les IST/MST

~~HA~~

ASSIN GBO Kuessi  
(Représentant des jeunes)

Ont signé    
**Jérôme Y. KOUNDOUHO**

  
AVOCETIEN Antoine  
(Représentant du consultant)

  
DOHOUN A. Toyini  
(Représentant des sages)

X  
SDOUNOUKPE Tinognossi  
(Représentante des femmes)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Tahoueta Akloh Arrondissement : Yegodoe Commune : Bapa  
Date : 16/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	KOUNOULO Y. Jérôme	Enseignant	97718351	
02	DOHOUN A. Toyimi	Cultivateur	51061776	AC
03	SDOUNOUKPE Tingnonssi	Ménagère	" "	
04	ASSINGBO Kouessi	Cultivateur	96582160	
05	MEAGBO Rémi	Cultivateur	96076451	X
06	TOSSA Estelle	Revencheuse	" "	
07	ACCROMBESSI Pierre	Tailleur	58400675	
08	DAIHO Bruno	Cultivateur	" "	
09	KONIGNON Angèle Olenou	Cultivatrice	" "	
10	AYIVI Adèle	Cultivatrice	" "	
11	NOULEKPOTO Pierre	Cultivateur	" "	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TOSSA Rebecca	cultivatrice	" "	guy
13	ANIWANDU Catherine	cultivatrice	" "	guy
14	HOUNZA K. Colette	cultivatrice	66752801	guy
15	NOUMDIN Jeanne	cultivatrice	63104886	guy
16	DAKO Barnabé	cultivateur	" "	guy
17	AKPATCHEME christophe	cultivateur	64040302	guy
18	AGBAHOUN Georgette	cultivatrice	" "	guy
19	AGBAVO Fidèle	cultivatrice	62368663	guy
20	DOHOUN Toyi Anagonou	cultivatrice	" "	guy
21	GUIDI Adjoa	cultivatrice	" "	guy
22	DJASSE Odette	cultivatrice	" "	guy
23	KAKPO Edith	cultivatrice	61759983	guy
24	HOUNGBEDJI Brigitte	cultivatrice	97116144	guy
25	DOHOUN Nonyide	cultivatrice	59839675	guy
26	NENDU Victorin	cultivateur	" "	guy
27	TOVIHO Jacques	cultivateur	54160408	guy







Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

\*\*\*\*\*

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

\*\*\*\*\*

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.5..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	08/03/2024
Début de la séance	:	10h 20'
Fin de la séance	:	11h 37'
Commune	:	COME
Arrondissement	:	OWEDJEME-PEDAH
Village/quartier	:	TOTCHON-AGNI
Lieu	:	Place Publique du village
Langue de travail	:	Français et Mina

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Méo  
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi huit mars, s'est tenue une séance de consultation du public à TOTCHON-AGNI dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rural au Bénin.

A l'ouverture de la séance, le chef du Village (C.V) Monsieur MESSENOU Robert a adressé ses mots de satisfaction à tous les participants pour leur forte mobilisation. Il a également remercié l'équipe de consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco-Méo DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les préoccupations des participants et de répondre aux questions posées par les participants.



## B. QUESTIONS ET DEBATS

- VIDEOLA Emile: Je remercie l'Etat béninois pour l'électrification de notre village. Ma question est de savoir les endroits où les poteaux vont passer afin de sensibiliser les populations

- TCHHOUMESSIA Dalzhe: Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais demander si les itinéraires seront-ils respectés lors de la mise en œuvre du projet dans notre village ?

- CHEMBESSI Benoit: Je salue l'équipe des consultants. J'aimerais demander le coût des compteurs.

- HOUMBEVI Adrien: Je salue l'ensemble. Ma question est de savoir si les jeunes seront employés gratuitement lors de la mise en œuvre du projet dans notre village.

### Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les itinéraires établis seront respectés. Ensuite, il a signalé que les jeunes qui vont travailler avec les techniciens seront rémunérés. Les coûts



réels d'abonnement seront communiqués  
par les agents de la SBEE au  
moment opportun. Il a aussi  
souligné que le promoteur et l'  
entreprise prendront toutes les dispositions  
pour le recrutement de la main d'œuvre  
locale.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une opportunité pour ces derniers d'évoquer les différentes préoccupations après avoir suivi l'exposé du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la mise en œuvre effective du projet.



les doléances et recommandations  
faites sont les suivantes :

- demarrer les travaux d'électrification dans un bref délai
- Respecter les procédures de dédommagement des personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- réduire le coût d'abonnement pour permettre à tous les citoyens de bénéficier du projet.

Représentante des femmes

TCHÉHOUMBESSI Virginie

Ont signé :

CV Agni



Représentant des jeunes

DOSSOU C. Mathias

Représentant des sages

SEGNITO Prosper

**Robert MESSENOU**

Consultant

Franco-Né DJEFFONOU



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
REPUBLICQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot ....)







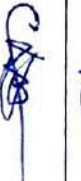

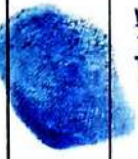
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

TOITCHON - AGNÈ... Arrondissement : OUEDESTE - PEDDA... Commune : COMÈ














N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	MINSSENDOU Robert	CN Village	94.06.76.58	
2	NIEGELA Abel	Nouvristien	51-06-98-88	
3	GBEDEDJRO Hugues	Carnacoleur	63-94-72-16	
4	SEGNON Albertine	Cultivateur		
5	SEGNITHO Prosper	Retraité C/P secondaire	96-74-96-81	
6	KOUKRO Gaston	Nouvristien	98-26-76-09	
7	KPRANOU Alphonse	Cultivateur	94-22-95-93	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	TEHEHOURMESSI Adolphe	Enseignant	95 10 43 33 96 75 36 98	
09	CHEMBESSI D. Benoit	Enseignant	95 83 84 98	
10	KPAPPO Celestine	Revueuse		X
11	VIDEGLA Houderge	Calteur		K
12	VIDEGLA Annee	Calteur	67-12-09-91	
13	HOUNGUEVI Adion	Medic-therapeute	63-99-14-72	
14	AMOUSSOU Albert	Calteur		
15	VIDEGLA Celestine	Revueuse	62-26-52-12	
16	HOUNGOU A. Jeannefine	Revueuse	51-86-50-04	
17	VINTHOU Raul	Revueuse	90-15-62-77	
18	DE GLO Bertin	Calteur	96-13-01-34	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	VINASSE Djereu	Cultivateur		
20	SOSSOU Simon	Cultivateur	53-02-107-36	
21	DEGUA Albert	Cultivateur - Emargement	57-70-36-17	
22	HOUNDÉGNON Tausain	Cultivateur	95-90-03-17	
23	SÉGNITHO Iulienne	Cultivateur		
24	AMAGNON Raïm	Cultivateur	51-90-116-39	
25	AREKRO Raou	Cultivateur	+234 91 39 40 11 65	
26	TCHINGRESSI Henry	Énquêteur	45-76-13-61	
27	TCHINGRESSI Clément	Énquêteur	58-76-88-38	
28	SOSSOU Ernest	Énquêteur	97-57-17-22	
29	DEGUA Antoinette	Revueuse	53-76-55-70	



No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	TCHÉHOUBESSI SINGRINDÉ	Kénégène	94-46-94-06	
31	GBE DE JIRO HADJIMOU AYEM	Coopérateur	68-27-86-73 59-69-36-27	
32	MINSSÉNOU HOUNGAL VINCENT	Houngal	66-58-66-94	
33	DELOU Athabou	Coiffeur	56-44-55-44	
34	KENDIHO YAMOU PAUL	Coiffeur	52-62-66-03	
35	AHIEHRENNOU SIMPLICE	Rédacteur	40-70-24-24 94-13-13-23	
36	DOSSEU NATAÛA	Photographe	90-13-07-04	
37	TCHINBESSI VINAN	Éclair		
38	HOUNGBO ESMILAN	CU Fournita	61-54-60-41	
39	HOUNGUEU DEVENOU	Kénégène	68-36-77-25	
40	VIDEOLA ROGER	Cultivateur	63-77-37-92	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

\*\*\*\*\*  
Projet d'Électrification Rurale (PERU)  
\*\*\*\*\*

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/10/2024
Début de la séance	:	13 heures 24 minutes
Fin de la séance	:	14 heures 30 minutes
Commune	:	Bopa
Arrondissement	:	Lobogo
Village/quartier	:	Yetoé
Lieu	:	chez le chef du village
Langue de travail	:	Français, Sahouégbé

Représentants du Consultant : AVOCAT EN INTÈRE

Dr AGBANDU Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre, et le mercredi seize  
Juillet, s'est déroulée une séance de consultation  
publique dans le cadre de l'étude d'impact  
environnemental et social des travaux d'électrification  
de 150 localités rurales des départements des  
Collines, Zou et Mono (lot 5). Au début de la  
séance le chef du village a souhaité la  
bienvenue au consultant et a remercié sa  
population pour sa disponibilité, il a invité  
le consultant à présenter l'objet de la rencontre.  
Il se présente ainsi que suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations participants.
- Répondre aux préoccupations de la population



## B. QUESTIONS ET DEBATS

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a insisté et indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement, Monsieur KAKPOVI lacin a fait l'ouverture. Je remercie tous ceux qui sont présents et je félicite les différents acteurs impliqués dans le projet.

Ensuite, c'est le tour du Monsieur GIBODNON Djikoundo. Je dis merci aux différentes autorités et j'aimerais savoir si le projet va bientôt commencer.

Et enfin pour terminer, Madame ZISSA Yao. Je dis merci à tous. Avec le cours d'autres activités génératrices de revenus viendront s'ajouter à nos activités.

Reponse du Consultant  
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié tous les intervenants pour la qualité des interventions. Toutes leurs doléances ont été bien notées et seront transcrites dans le rapport. Venant aux questions, le consultant a mis l'accent sur le projet. Le démarrage du projet est pour très bientôt.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandations

A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

Cependant, les populations ont souligné quelques doléances à savoir:

- Informer la population sur la date du démarrage des travaux.
- Démarrer au plus vite les travaux.
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel du chantier.
- Sensibiliser la population sur les IST/MST

Ont signé :

KPODE DANZON Degaulle  
(Représentant des sages)

KPODE DANZON Biavi  
(Représentant des femmes)

AVOCETIEN Antoine  
(Représentant du consultant)

KAKPOVI Lucien  
(Représentant des jeunes)



GBODONU - Yao

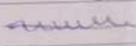
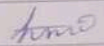
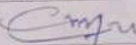
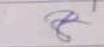
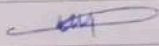
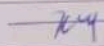
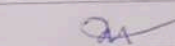
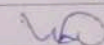
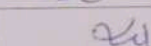




Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (ETES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono  
(Lot 5)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Yefoo Arrondissement : Lebogo Commune : Bopa  
Date : 16/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	GBODONDU Yao	Cultivateur	62762117	
02	GBODONDU Djihoudo	Cultivateur	96931683	
03	KAKPOVI Lucien	Étudiant	97076435	
04	KPOBEDAN ZON Begault	Cultivateur	97814733	
05	KPOBEDAN ZON Biavi	Cultivatrice	" "	
06	KAKPOVI Victoire	Cultivatrice	56817372	
07	KAKPOVI Jérôme	Cultivateur	" "	
08	GBODONDU Samuel	Cultivateur	" "	
09	KAKPOVI Daniel	Cultivateur	" "	
10	GBODONDU Codjo	Cultivateur	97671952	
11	GBODONDU Félix	Cultivateur	97438001	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GBODONOU Houngou	Cultivateur	96493274	<del>✓</del>
13	KAKPOVI Gladys	cultivatrice	" "	✓
14	GBANKPOTA Hounsiguia	cultivatrice	" "	✓
15	SLAKOU Justine	cultivatrice	" "	✓
16	HLAVO Hounsiguia	cultivatrice	" "	✓
17	GBODONOU Seraphin	cultivateur	57759717	✓
18	GUEGUE Marcelin	cultivateur	" "	✓
19	GBODONOU Hjihoundo	cultivateur	96931683	<del>✓</del>
20	AHENOHO Dialo	Cultivateur	" "	✓
21	KENDU Gahouérou	cultivateur	" "	✓
22	AENOHOU Amocent	cultivateur	" "	✓
23	TOMEHOSSOU Vissinde	cultivateur	" "	✓
24	TOSSOU Gahouérou	cultivateur	" "	✓
25	KPOBEBANZON Bohouérou	cultivatrice	" "	✓
26	TOSSOU Affi	cultivatrice	" "	✓
27	FANOU Luciane	cultivatrice	" "	✓



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	KAKPOVI Josephine	cultivatrice	" "	my
29	TONOU Marie	cultivatrice	" "	abny
30	HOUNNOUKPO Rachidath	cultivatrice	" "	my
31	GANDO Pascal	cultivateur	96362033	my
32	KPODEDANZON Mathias	cultivateur	" "	my
33	ZOKPO Maïboui	cultivateur	" "	my
34	KAKPOVI Bernard	cultivateur	50324163	my
35	ZINSIA Roland	cultivateur	" "	my
36	BADJAGBO Dotou	cultivateur	" "	my
37	AVOCETIEN Antoine	Representant ans	96375021	my

**CAHIER DE CLAUSE  
ENVIRONNEMENTALE  
ET SOCIALE (CCES)**



## **Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux**

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio-économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

### **a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux**

#### ***1. Respect des lois et réglementations nationales :***

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous-traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

#### ***2. Permis et autorisations avant les travaux***

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

#### ***3. Réunion de démarrage des travaux***

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

#### ***4. Préparation et libération du site***

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en

accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

### ***5. Libération des domaines public et privé.***

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

### ***6. Programme de gestion environnementale et sociale***

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

### **b. Installations de chantier et préparation**

#### ***7. Normes de localisation***

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

#### ***8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel***

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

#### ***9. Emploi de la main d'œuvre locale***

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.



## **10. Respect des horaires de travail**

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

## **11. Protection du personnel de chantier**

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

## **12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement**

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

### **c. Repli de chantier et réaménagement**

#### **13. Règles générales**

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

#### **14. Protection des zones instables**

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

### ***15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires***

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

### ***16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants***

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

### ***17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales***

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

### ***18. Notification***

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

### ***19. Sanction***

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

### ***20. Réception des travaux***

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

#### **d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques**

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours



d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de l'ABERME ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par l'ABERME ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. L'ABERME peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

### ***21. Mesures de transport et de stockage des matériaux***

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

### ***22. Mesures pour la circulation des engins de chantier***

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

### ***22. Protection des zones et ouvrages agricoles***

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

### ***23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore***

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

#### ***24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques***

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler ; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

#### ***25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement***

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfouis sous les matériaux de terrassement.

#### ***26. Prévention des feux de brousse***

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

#### ***27. Gestion des déchets liquides***

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

#### ***28. Gestion des déchets solides***

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

#### ***29. Protection contre la pollution sonore***

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur



prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

### ***30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux***

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

### ***31. Journal de chantier***

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

### ***31. Entretien des engins et équipements de chantiers***

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

### ***32. Lutte contre les poussières***

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

### ***33. Le Bruit***

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs.

Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

### **34. Hygiène et sécurité au travail**

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

<b>Casques</b>	<b>Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête</b>	<b>Obligatoire sur</b>
<b>Vêtement de travail</b>	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
<b>Chaussures, bottes</b>	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
<b>Lunettes, masques</b>	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
<b>Masques, cagoules</b>	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz Toxiques, ...).	
<b>Tabliers</b>	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
<b>Gants</b>	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
<b>Chasuble</b>	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de	
<b>Harnais et dispositif Antichute</b>	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
<b>Casques antibruit, bouchons</b>	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à	Recommandés
<b>Masques respiratoires</b>	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	



<b>Casques</b>	<b>Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête</b>	<b>Obligatoire sur</b>
<b>Vêtement de travail</b>	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
<b>Chaussures, bottes</b>	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
<b>Lunettes, masques</b>	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
<b>Masques, Tabliers</b>	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz)	
<b>Gants</b>	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation	Obligatoire sur site
<b>Chasuble</b>	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
<b>Harnais et dispositif</b>	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
<b>Casques antibruit, bouchons</b>	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
<b>Masques respiratoire</b>	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenant à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

### ***3.5.Prevention des incendies***

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

### **Boite de secours**

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

### **36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage**

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

### **37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales**

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.



### 38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

**B** (BT et TBT)

**H** (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

**0** (non électricien),

**1** (exécutant électricien),

**2** (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

**V** (travail au voisinage),

**N** (nettoyage sous tension),

**T** (travail sous tension),

**C** (chargé de consignation),

**R** (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

#### Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension Un en volts	
		En courant alternatif	En courant continue
Très basse tension TBT		Un <= 50v	Un <= 120v
Basse tension	BTA	50v < Un <= 500v	120v < Un <= 750v
	BTB	500v < Un <= 1 000v	750v < Un <= 1 500v
	HTA*	1 000v < Un <= 50 000v	1 500v < Un <= 75 000v
	HTB	Un > 50 000v	Un > 75 000v

\* appelée aussi MT dans le texte

# **OUTILS DE COLLECTE**



# Outils de collecte des données

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE  
(ABERME)

ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 150  
LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU ZOU, COLLINES ET MONO

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

---

## Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 150 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale (PERU). Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

### 1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques de la localité	X : Y : Z :

### 2. Identification des personnes et biens affectés

#### 2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP	
Contact de la PAP	
Adresse de la personne contact de la PAP	
Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires
	Représentant du
	Parent du propriétaire
	Locataire
	Autres ( <b>préciser</b> )

Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie	
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture
	Commerce
	Transport
	Artisanat
	APE/ACE
	Privé
	Autres ( <b>préciser</b> )
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)	
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme :                      Femme :                      Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme :                      Femme :                      Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage ( <b>estimer</b> )	
Personne vulnérable/handicapée	Oui            Non
Type de vulnérabilité	Handicap moteur Handicap visuel Handicap mental
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire	
Religion :    Christianisme                                      Islam                                      Animisme	
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : Radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau	
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme	

## 2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?



Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres ( <b>à préciser</b> )		

### 2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

### 2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

### 2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			

3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

#### 2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

#### 2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non
-----	-----



--	--

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

---

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

---

2.3. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |\_\_| ; Couturier |\_\_| ; Vulcanisateur |\_\_| ; Tourneur |\_\_| ; Scierie |\_\_| ; etc.

2.4. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage :  Groupe électrogène,  Lampe rechargeable,  Panneau Solaire,  Lanterne,  Autres .....

2.5. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? :  SONEB,  Puits,  Forage,  Pompe manuel,  Pompe manuel,  Eau de surface,  Autres à préciser :  
.....

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : ..... Y : ..... Z : .....
			X : ..... Y : ..... Z : .....

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X :

					Y: Z:
04					X: Y: Z:
05					X: Y: Z:
06					X: Y: Z:
07					X: Y: Z:
08					X: Y: Z:
09					X: Y: Z:
10					X: Y: Z: Z:

### 3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

### 4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

<b>Principaux enjeux environnementaux</b>
<b>Principaux sociaux et économiques</b>
<b>Observations particulières</b>



--

*Date de l'enquête :*

*Durée des entretiens :*

*Nom et prénom de l'enquêteur :*

*Nom et prénom de l'enquêté*

# **TERMES DE RÉFÉRENCE**



## Section 7. Termes de référence

### I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

### II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

### III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

### IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

#### IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle



abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunautaires (école, centre de santé, poste de police...);
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

#### IV.2- METHODOLOGIE



Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

#### IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

#### IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

##### Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

##### Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres



- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
  - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
  - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
  - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
  - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
  - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
  - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

**Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :**

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

**Phase IV : Analyse sociale, économique et financière**



L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

#### **Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude**

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

#### **IV.5- Obligations du consultant**

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requisos couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

#### V- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour



garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n° 2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

#### V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

##### V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

##### V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;



- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

#### V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- L'entretien et la maintenance des installations.

### V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

#### V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

#### V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

### V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;



- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

#### V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
  - o *Résumé analytique ;*
  - o *Introduction ;*
  - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
  - o *Description et justification du projet ;*
  - o *Description de l'environnement du projet ;*
  - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
  - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
  - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*



- o *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- o *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- o *Programme de suivi ;*
- o *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- o *PGES ;*
- o *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- o *Conclusion ;*
- o *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

#### V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

#### V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

- c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

## **VI- LIVRABLES**

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

### **VI.1- Rapport de démarrage**

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

### **VI.2- Livrables du volet 1**

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

### **VI.3- Livrable du volet 2**

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.